RCRC
Croix-Rouge Croissant-Rouge
NUMÉRO 1 · 2014

L'avenir du droit international humanitaire
Un artiste imagine les règles de la guerre en 2064

Récits de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Thème du 8 mai : votre relation avec le Mouvement

Aller de l'avant sans oublier
Bâtir un avenir meilleur au Rwanda sans oublier le passé

Programmés pour la guerre

À quoi ressembleront les conflits de demain ?

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge comprend trois composantes: le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et les Sociétés nationales.

CICR

Organisation impartiale, neutre et indépendante, **le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)** a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales dans les conflits armés et les autres situations de violence.

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) est le plus vaste réseau humanitaire de volontaires au monde. Il touche chaque année, à travers ses 189 Sociétés nationales, 150 millions de personnes. Ensemble, nous œuvrons avant, pendant et après les catastrophes et les urgences sanitaires pour répondre aux besoins et améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables. La FICR agit de façon impartiale, sans distinction de nationalité, de race, de sexe, de croyances religieuses, de classe ou d'opinion politique. Guidée par la Stratégie 2020 – son plan d'action collectif pour relever les grands défis de la décennie en matière d'aide humanitaire et de développement –, la FICR est déterminée à «sauver des vies et changer les mentalités».

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge mettent en application les buts et les principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans 189 pays. Elles y assument le rôle d'auxiliaires des pouvoirs publics pour tout ce qui concerne l'humanitaire et y conduisent des activités dans des domaines tels que les secours en cas de catastrophe, les services de santé et l'assistance sociale. En temps de guerre, elles fournissent une assistance à la population civile affectée et apportent leur soutien aux services de santé de l'armée, le cas échéant.

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
est guidé par sept Principes fondamentaux :
humanité, **impartialité**, **neutralité**, **indépendance**, **volontariat**, **unité** et **universalité**.

Toutes les activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge poursuivent le même objectif :
aider ceux qui souffrent, sans discrimination aucune, et contribuer ainsi à la paix dans le monde.

La volonté de vaincre le génocide

Vingt années ont passé depuis le début du génocide rwandais, mais le souvenir de cet événement atroce continue à bouleverser la conscience collective de l'humanité et à renforcer notre détermination de combattre l'impunité de ce crime de haine. Tout comme les atrocités vécues par l'humanité pendant l'holocauste et à Srebrenica, le génocide rwandais s'inscrit dans un processus de reconnaissance collective : le crime de génocide ne saurait rester impuni.

Ces faits épouvantables soulignent l'importance du travail de pionnier et des efforts infatigables de Raphael Lemkin*, qui ont mené à l'adoption de la Convention sur le génocide et à la codification d'un engagement d'humanité destiné à dissuader les génocidaires et à faire en sorte qu'ils répondent de leurs crimes.

Photo : REUTERS/Luc Gnago

Le génocide rwandais a laissé sa marque non seulement en raison du nombre de victimes — près d'un million de morts — trahies par l'inaction de la communauté internationale, mais aussi par son impact sur le développement du droit international humanitaire, sur la prévention des atrocités et sur la justice pour les victimes. Cet anniversaire est l'occasion d'évoquer le souvenir de ces victimes et de réfléchir avec lucidité sur les enseignements de cette tragédie.

L'horreur du génocide rwandais a fini par contraindre la communauté internationale à s'interroger sur la manière de mieux mettre en œuvre la Convention sur le génocide, en réaffirmant le consensus universel selon lequel des crimes de cette nature et de cette ampleur ne sauraient rester impunis. Le génocide a été l'illustration la plus criante des dangers des tergiversations politiques et des conséquences de l'inaction. Prendre aujourd'hui des mesures pour prévenir le génocide n'est pas une option politique parmi d'autres, mais bien une obligation juridique internationale de faire respecter une norme obligatoire.

En 1994, le Conseil de sécurité des Nations Unies instituait le Tribunal pénal international pour le Rwanda, en réaction directe au génocide rwandais. Cependant, les enseignements tirés, plus généralement, de l'indécision politique qui a permis au génocide de se produire ont jeté les bases de la création d'un tribunal pénal international permanent, tel qu'envisagé initialement dans la Convention sur le génocide et qui a fini par voir le jour sous la forme de la Cour pénale internationale (CPI).

La définition du crime de génocide contenue dans la Convention a été reprise mot pour mot dans l'article 6 du Statut de Rome, qui confère à la CPI la compétence de juger des occurrences de ce crime grave. La Cour fait respecter les obligations des États de combattre le génocide et d'encourager les enquêtes et les poursuites contre les personnes qui en sont soupçonnées. Le Tribunal pour le Rwanda et la CPI représentent une ère nouvelle : il n'y aura plus de havre pour les génocidaires, ni de refuge pour ceux qui foulent aux pieds le caractère sacré de la vie et de l'humanité.

La jurisprudence du Tribunal pour le Rwanda est riche d'enseignements dans de nombreux domaines du droit international pénal, en particulier le génocide. Le génocide rwandais a, par exemple, entraîné des violences sans nom contre les femmes. Des progrès notables ont été réalisés en ce qui concerne la définition de la manière dont le viol et d'autres actes de violence sexuelle peuvent être utilisés comme armes de guerre et poursuivis en tant que crimes. Le 2 septembre 1998, le Tribunal a rendu une décision novatrice dans l'affaire *Akayesu,* reconnaissant explicitement, pour la première fois dans l'histoire, le viol comme un instrument de génocide lorsqu'il est accompli en tant que moyen de destruction, en tout ou en partie, d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux.

Le Tribunal sur le Rwanda a réalisé des progrès importants en combattant l'impunité pour les génocidaires et en cherchant à assurer la justice pour les victimes. La CPI a hérité de cet acquis; le potentiel de ce mécanisme judiciaire permanent est considérable. Pour la CPI, comme pour toute institution judiciaire internationale de cette nature, la coopération des États est la condition *sine qua non* du succès. Nous disposons aujourd'hui d'une riche panoplie de textes de droit international humanitaire et pénal, et d'institutions internationales indépendantes compétentes pour les faire appliquer, mais les moyens de contrainte sont la clé pour garantir la mise en œuvre complète, opportune et systématique de la prééminence du droit.

Si les décisions de justice ne sont pas exécutées, si les suspects ne sont pas arrêtés pour être mis à disposition de la justice, si les moyens nécessaires ne sont pas dégagés, si tout n'est pas fait pour protéger victimes et témoins, et si les demandes d'autres types de coopération ne sont pas pleinement entendues, alors la justice ne sera jamais entièrement rendue ni perçue comme telle. La CPI considère que les États parties doivent demeurer vigilants pour sauvegarder les valeurs fondamentales consacrées par le Statut de Rome et pour défendre l'objet et le but du traité. Le tout est davantage que la somme des parties; pour le système de justice pénale internationale qui se met en place, la coopération des États est vitale.

À l'heure où nous nous remémorons l'horreur des événements au Rwanda et où nous honorons la mémoire des victimes, nous renouvelons notre engagement inébranlable de prévenir des atrocités massives et de tout faire pour que des faits de ce genre ne se reproduisent jamais. La prévention du génocide est un projet et un défi partagé par l'ensemble de l'humanité. La CPI entend jouer pleinement son rôle.

Fatou Bensouda est procureur de la Cour pénale internationale et ancienne procureur générale et ministre de la Justice de la République de Gambie.

* Raphael Lemkin est connu avant tout pour son action contre le génocide, un terme qu'il a forgé en 1944 en le définissant comme «la destruction d'un groupe national ou ethnique».

En bref...

Le Mouvement au secours de populations assiégées

À l'heure où le conflit syrien entre dans sa quatrième année, le Mouvement a une nouvelle fois appelé l'ensemble des acteurs armés à protéger les agents humanitaires et à permettre aux civils d'accéder en toute sécurité à l'assistance. Ces appels faisaient suite à la mort d'un nouveau volontaire du Croissant-Rouge arabe syrien (CRAS), Hekmat Mohamad Kerbaj, décédé le 8 janvier des suites de ses blessures, alors qu'il avait disparu depuis près de cinq mois, selon la FICR. Le CICR et le CRAS ont poursuivi leurs efforts pour atteindre les populations isolées par les combats dans des villes comme Barzeh, au nord de Damas, et Homs. Lorsque des camions du CRAS chargés d'aide humanitaire sont entrés dans Homs en février, ils ont été accueillis par des coups de feu et l'un des chauffeurs a été blessé. Des obus de mortier ont aussi été tirés à proximité du convoi, et ce alors que les véhicules arboraient l'emblème du Croissant-Rouge. Malgré l'attaque, les volontaires du CRAS ont distribué vivres, articles d'hygiène et médicaments. Quelque 600 personnes ont été évacuées. On estime que plus d'un million de personnes vivent dans de telles zones assiégées. Le Mouvement a rappelé à toutes les parties qu'elles ont la responsabilité de satisfaire les besoins fondamentaux des populations sur lesquelles elles exercent leur autorité. Lorsque cela n'est pas possible, elles doivent autoriser une assistance humanitaire impartiale et une évacuation dans des conditions de sécurité.

Les combats s'étendent au Soudan du Sud

Les agents du Mouvement au Soudan du Sud sont de plus en plus préoccupés par les attaques brutales qui ont commencé mi-décembre contre des personnes ne participant pas aux combats. «Des rapports font aussi état d'attaques contre des patients et de destruction de structures médicales», déclare Melker Mabeck, chef de la délégation du CICR au Soudan du Sud. Le CICR a élargi ses opérations depuis décembre et les volontaires de la Croix-Rouge du Soudan du Sud ont fourni des premiers secours et d'autres formes d'assistance. Toutefois, de nombreux volontaires ont eux-mêmes été déplacés en raison des combats. À Juba, la capitale, des volontaires ont aidé à fournir de l'eau potable et des informations en matière d'hygiène aux personnes déplacées vivant dans des camps. «Les camps sont surpeuplés et les installations d'assainissement sont insuffisantes», explique Ben Adeiza, coordonnateur santé de la FICR en Afrique. «Les conditions sont propices à des flambées de maladies, diarrhée aiguë et choléra.»

Saisir l'ampleur de la catastrophe en RCA

Alors que la violence en République centrafricaine redouble d'ampleur et de brutalité, le Mouvement a lancé des appels urgents pour que cessent immédiatement les attaques contre les civils. «La population à Bangui [la capitale] et à l'ouest du pays est terrorisée», déclare Georgios Georgantas, chef de délégation du CICR en RCA. Le Président de la Croix-Rouge centrafricaine, Antoine Mbao Bogo, ajoute que toutes les parties doivent respecter les volontaires de la Croix-Rouge qui «travaillent sans relâche auprès des communautés». Il est préoccupé par l'arrivée de la saison des pluies, qui va aggraver la situation, avec des millions de personnes sans véritable abri, sans assistance sanitaire, sans vivres ni eau potable. «Le monde ne comprend pas encore l'ampleur de la catastrophe qui se déroule en République centrafricaine, ajoute-t-il. Je crains que le temps que cette crise soit reconnue pour ce qu'elle est, il ne soit trop tard.»

Échos

«Je rends hommage aux agents humanitaires intrépides qui secourent les Syriens en détresse. Le "pilier rouge" en Syrie — le Croissant-Rouge arabe syrien, la FICR et le CICR — est essentiel pour atteindre les plus vulnérables et les populations assiégées.»

Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations Unies, lors de la deuxième conférence des donateurs pour la Syrie à Koweït City en janvier 2014.

Photo : REUTERS/Wolfgang Rattay

Le relèvement après le typhon Haiyan

Au centre des Philippines, les survivants du typhon Haiyan poursuivent la reconstruction après l'une des pires tempêtes dont on ait le souvenir, mais le relèvement prendra du temps. Les secteurs de la pêche et de l'agriculture ont été particulièrement touchés : des millions de cocotiers ont été abattus et dans certaines villes 95 % des bateaux de pêche sont détruits. «Il faudra cinq ans pour que les cocotiers repoussent; dans l'intervalle, il faudra survivre grâce au riz et aux tubercules», explique Julianito Cabalhin, un responsable local. Dans les mois qui ont suivi la tempête, la Croix-Rouge philippine et les partenaires du Mouvement ont distribué des vivres, du matériel pour abris, de l'eau et de l'argent liquide à plus d'un million de personnes. Au total, le Mouvement a levé plus de 334,4 millions de dollars É.-U. pour le relèvement, axé désormais sur les moyens d'existence et le logement.

La Croix-Rouge thaïlandaise combat les abus de l'emblème

Lorsque le personnel médical de plusieurs hôpitaux de Bangkok a pris part à des manifestations politiques en janvier, de nombreux manifestants ont décidé de porter des drapeaux de la Croix-Rouge. Au cours des jours suivants, les images des manifestants brandissant ces drapeaux ont été diffusées sur les réseaux sociaux, dans les journaux et à la télévision. La Croix-Rouge thaïlandaise, qui dispense premiers secours et aide sanitaire en cas de troubles politiques, a immédiatement dénoncé l'utilisation de l'emblème à des fins politiques. La Société nationale a rappelé aux manifestants et aux médias que la Croix-Rouge observe une stricte neutralité politique et que l'utilisation de l'emblème est régie par le droit international et par une loi nationale adoptée en 1956.

La FICR désigne son nouveau secrétaire général

Le Conseil de direction de la FICR a désigné Elhadj Amadou (As) Sy pour occuper le poste de secrétaire général. M. Sy occupait dernièrement le poste de directeur du Bureau des alliances avec le secteur public et de la mobilisation des fonds publics à l'UNICEF, après avoir été directeur régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe. Précédemment, M. Sy, de nationalité sénégalaise, avait été directeur des partenariats et relations extérieures au siège de l'ONUSIDA à Genève.

Indice humanitaire

34 : Nombre de volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien tués dans l'exercice de leurs fonctions (à la fin de janvier 2014); les blessés sont beaucoup plus nombreux.

48 : Pourcentage de l'appel «FICR Syrie : urgence complexe» couvert par des contributions en février 2014.

935 000 : Nombre de personnes déplacées par les combats en République centrafricaine.

1 million : Nombre approximatif de personnes qui ont reçu des colis de vivres et des repas préparés de la part de la Croix-Rouge philippine, avec l'aide du Mouvement.

4 millions : Nombre de téléchargements de l'application «First Aid» conçue par la Croix-Rouge britannique et adaptée par la Croix-Rouge américaine.

33 millions : Nombre de cocotiers détruits ou endommagés par le typhon Haiyan sur les côtes des Philippines.

Sources : CICR, FICR, Croissant-Rouge arabe syrien.

Sommaire

NUMÉRO 1 · 2014 · www.redcross.int

■ En couverture

Programmés pour la guerre 4

Des armes microscopiques aux machines de combat entièrement automatiques, la technique de la guerre évolue rapidement. Alors que l'on célèbre cette année les 150 ans de la première Convention de Genève (1864), envisageons l'avenir : les humanitaires et les règles de la guerre sauront-ils faire face à la prochaine génération d'armes ?

«Bonjour, appelez-moi Robot; je suis ici pour vous aider» 8

D'aucuns considèrent que les «robots sans frontières» vont révolutionner, dans les dix à vingt prochaines années, la manière dont est dispensée l'assistance humanitaire. L'aide «humanitaire» risque-t-elle d'être «déshumanisée» ?

Témoins numériques 10

Les téléphones portables ont contribué à faire de la cartographie numérique une composante essentielle des interventions d'urgence. Les outils numériques actuels pourraient-ils aussi aider à découvrir et à prévenir les crimes de guerre ?

Réglementer la guerre virtuelle ? 12

Des jeux vidéo hyperréalistes placent le joueur dans la peau d'un soldat. Des millions de personnes jouent à ces jeux, y compris des unités militaires à des fins de formation et de recrutement. Ne faudrait-il pas, dans ces conditions, que les jeux reflètent mieux les réalités et les règles de la guerre ?

■ Focus 14

Action humanitaire 2064

Le dessinateur Pat Masioni nous emmène en 2064, soit 200 ans après la signature de la première Convention de Genève. Ce récit haletant et haut en couleurs pose la question de savoir comment le droit humanitaire pourrait s'appliquer à l'ère des soldats robots, des drones ultrarapides, des armes non létales et des robots humanitaires.

■ Réunions statutaires 16

Bons baisers de Sydney

Le programme des réunions statutaires de novembre dernier à Sydney (Australie) était résolument tourné vers l'avenir : il abordait de nombreux enjeux actuels et futurs, des changements climatiques au programme de développement de l'après-2015, une fois passée l'échéance des Objectifs du millénaire pour le développement.

■ Génocide 20

Aller de l'avant sans oublier

Vingt ans après le génocide qui a ravagé cette petite nation d'Afrique centrale, nombreux sont les Rwandais confrontés à une épreuve personnelle inouïe : ne jamais oublier les événements de 1994 pour qu'ils ne se répètent pas, tout en faisant un trait sur le passé pour pouvoir reconstruire leur existence.

■ Intervention d'urgence 22

Au fil du drame

Ce 21 septembre 2013 semblait un samedi matin typique au centre commercial Westgate de Nairobi, toujours très fréquenté. Lorsque des membres d'un groupe de militants somaliens ont ouvert le feu, le lieu s'est mué en une scène de chaos, de sang et de terreur. Ce récit minuté relate les événements, mais aussi les enseignements et les souvenirs de ce drame pour les volontaires et les employés de la Croix-Rouge du Kenya.

■ 150 ans d'action humanitaire 26

Nos récits, notre histoire

Cette année, pour marquer la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, chacun est appelé à évoquer sa relation personnelle avec le Mouvement. Dans cet article, des volontaires de la plus ancienne Société nationale africaine livrent leurs récits et leur vision de l'action humanitaire.

■ Supports d'information 29

De nouvelles publications sur la sécurité économique, la médecine légale, les soins préhospitaliers dans des situations à haut risque, etc.

4. Programmés pour la guerre

8. «Bonjour, appelez-moi Robot»

14. Action humanitaire 2064

16. Bons baisers de Sydney

22. Au fil du drame

Veuillez adresser vos articles, demandes de renseignements et toute correspondance à :
Croix-Rouge, Croissant-Rouge
Case postale 372, CH-1211 Genève 19, Suisse.
Courrier électronique : rcrc@ifrc.org n° ISBN 1019-9349

Rédacteur en chef
Malcolm Lucard

Secrétaire de rédaction
Paul Lemerise

Édition française
Dominique Leveillé

Maquette
Baseline Arts Ltd., Oxford (Royaume-Uni)

Mise en pages
New Internationalist, Oxford (Royaume-Uni)

Impression
Sur papier exempt de chlore par IRL Plus SA, Lausanne (Suisse)

Comité de rédaction

CICR	FICR
Dorothea Krimitsas	Andy Channelle
Sophie Orr	Susie Chippendale
Florian Westphal	Pierre Kremer

Nous remercions chaleureusement les chercheurs et le personnel d'appui du CICR, de la FICR et des Sociétés nationales pour leur concours.

Croix-Rouge, Croissant-Rouge paraît trois fois par an, en langues anglaise, arabe, chinoise, espagnole, française et russe. Il est tiré à plus de 70 000 exemplaires et diffusé dans 189 pays.

Les opinions exprimées n'engagent que les auteurs des articles et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les articles non sollicités sont les bienvenus, mais ne seront pas renvoyés.

La rédaction se réserve le droit de récrire tous les articles. Les articles et les photographies non soumis au droit d'auteur peuvent être reproduits sans autorisation préalable; prière de citer *Croix-Rouge, Croissant-Rouge.*

Les cartes publiées dans ce magazine ont une valeur strictement informative et sont dénuées de toute signification politique.

Couverture : Le scénario pourrait être celui d'un roman de science-fiction, mais de nombreux experts considèrent qu'au vu des techniques d'automatisation et d'armement mises au point aujourd'hui, la perspective de robots soldats pourrait devenir réaliste dans les décennies à venir. Illustration : Pat Masioni.

Photos sur cette page, de haut en bas : REUTERS/Jason Reed; REUTERS/Fabrizio Bensch; Pat Masioni; Louise M. Cooper/Croix-Rouge australienne; Riccardo Gangale/FICR.

Programmés pour la guerre

Les techniques modernes — avec, entre autres, l'apparition d'armes automatiques et robotisées — transforment la manière de guerroyer. Comment l'aide humanitaire et les règles de la guerre doivent-elles s'adapter ?

EN MAI 2013, un engin volant sans pilote, aux ailes de chauve-souris, de la taille d'un chasseur traditionnel, décollait pour la première fois du porte-avions de la marine américaine *George H.W. Bush,* au large de Washington D.C.

De par sa taille, ce drone, le X-47B, a un rayon d'action bien plus étendu que les «Predator» utilisés actuellement. Comme il peut décoller d'un navire, il est utilisable presque partout dans le monde.

Pourtant, si ce vol inaugural était si particulier — voire historique —, c'est pour une autre raison. Selon la marine des États-Unis, le X-47B est conçu de telle manière qu'il «peut être programmé pour effectuer des missions sans intervention humaine». Contrairement aux drones utilisés aujourd'hui, cette arme peut être automatisée. En un mot, c'est un robot doté d'ailes, de canons et de bombes.

«C'est l'avenir», a déclaré le contre-amiral Mat Winter, de la marine des États-Unis, à l'agence Associated Press.

Qui plus est, le X-47B n'est pas un cas isolé. Nombreux sont les pays, dotés d'une armée plus ou moins importante, qui élaborent des systèmes d'armement volants

Le Taranis, drone de guerre expérimental de conception britannique, en phase d'essai en 2013. Le Taranis sera programmé pour esquiver les attaques et pour choisir des cibles, mais le fabricant, ainsi que le gouvernement britannique, insistent sur le fait qu'il est conçu pour être piloté par des opérateurs humains et que les cibles seront toujours vérifiées par l'opérateur préalablement à toute attaque. Photo : Ray Troll/BAE Systems

La notion d'arme à fonctionnement autonome n'est pas nouvelle. Les mines terrestres (première image sur la page de gauche) se déclenchent sans intervention humaine et les systèmes de mitrailleuses les plus perfectionnés (deuxième photo), utilisés pour défendre les frontières ou des installations sensibles, peuvent identifier des cibles et tirer sans intervention humaine directe. Les systèmes de missiles défensifs (au centre) sont automatisés pour identifier des cibles à très grande vitesse. Les armes en cours d'élaboration sont très diverses. Le drone de combat furtif X-47B de la marine des États-Unis (deuxième photo en partant de la droite) peut mener à bien des missions préprogrammées, et des experts affirment que des «nano-drones» (tout à droite) de la taille d'un insecte pourraient être programmés pour réaliser des missions et réagir à l'évolution de la situation sur le terrain. Photos, de gauche à droite : REUTERS/Nita Bhallia; REUTERS/Pichi Chuang; REUTERS/Darren Whiteside; REUTERS/Rich-Joseph Facun; REUTERS/Skip Peterson

du même type, pouvant être téléguidés (à l'instar des drones actuels), mais aussi capables de fonctionner de manière autonome.

Conflits à grande vitesse

Du point de vue militaire, les avantages sont nombreux. Des drones de combat pourraient pénétrer dans des espaces aériens défendus sans faire courir de risque à des pilotes; ils pourraient aussi manœuvrer plus rapidement en faisant des virages brusques qu'un être humain ne supporterait pas. Ils peuvent voler plus vite, plus longtemps et plus haut que des chasseurs traditionnels et ceux qui seraient préprogrammés ou automatisés pourraient poursuivre une mission même en cas d'interruption des communications avec le centre de commandement.

Une révolution similaire est en marche au sol. Au cours des 15 dernières années, des milliers de robots ont été déployés dans des conflits, en Irak et en Afghanistan par exemple. La plupart ont servi à déclencher des engins explosifs improvisés, mais, en 2007, un robot modifié pour porter des armes a été mis à l'essai en Irak.

Depuis lors, la Chine, Israël et la Russie ont aussi mis au point des systèmes de robots terrestres armés et d'autres pays leur emboîtent le pas. Ils sont de formes et de dimensions très variées : certains sont à peine plus grands qu'un jouet télécommandé, d'autres sont de la taille d'un gros camion. Ils sont généralement équipés de chenilles de char ou de roues de grandes dimensions et souvent dotés de bras qui peuvent effectuer des tâches simples, de caméras vidéo orientables, de dispositifs de détection infrarouge ou de vision nocturne et d'armements.

Leurs missions sont multiples : ils peuvent pénétrer dans des bâtiments ou des territoires occupés par des combattants ennemis, à des fins de reconnaissance ou d'attaque, et la plupart de ces systèmes fonctionnent par télécommande. Les experts estiment qu'à terme, les robots terrestres pourraient aussi être programmés pour des missions autonomes.

Selon de nombreux spécialistes, les progrès réalisés actuellement en matière d'intelligence artificielle représentent un bond technologique comparable à l'avènement de l'aviation dans la première moitié du XX^{e} siècle. Cette fois, cependant, ce ne sont pas seulement les grandes puissances militaires qui sont concernées.

«Nous voyons aujourd'hui un large éventail d'acteurs accéder à des techniques de pointe nouvelles, à la faveur notamment de coûts en baisse et d'une plus grande simplicité d'emploi», écrit Peter W. Singer, le directeur du Center for 21st Century Security and Intelligence au sein de la Brookings Institution à Washington, D.C., dans un numéro récent de la *Revue internationale de la Croix-Rouge*.

«Lorsqu'on parvient au stade où on peut faire voler un microdrone à l'aide d'une application pour iPhone — ce qui est d'ores et déjà possible —, un très grand nombre de personnes y ont soudain accès», explique Peter Singer, qui est aussi l'auteur de *Wired for War: The Robotics Revolution and Conflict in the 21st Century*.

Automatiser la décision ?

Tout ceci entraîne des conséquences importantes pour la manière dont pourraient évoluer les conflits et l'équilibre international des pouvoirs. D'aucuns, comme Noel Sharkey, informaticien et expert en robotique basé au Royaume-Uni, craignent que nous ne soyons au seuil d'une course aux armements de type nouveau, avec des armes relativement petites, peu onéreuses, faciles à produire mais fort difficiles à réglementer. «Tout le monde pourra utiliser ces outils», souligne-t-il, en relevant que les progrès de la robotique sont dus autant aux marchés de la consommation et de l'industrie qu'aux budgets militaires.

C'est pourquoi Noel Sharkey est opposé à tout système d'armement qui ne serait pas en permanence sous le contrôle d'opérateurs humains, et considère que la meilleure manière de le garantir passe par l'adoption de nouveaux traités. Plusieurs États ont fait des déclarations de principe affirmant que s'ils déployaient des armes capables d'agir de manière autonome, des êtres humains seraient toujours aux commandes. Noel Sharkey est sceptique. «Qu'est-ce que cela signifie ? Qu'une personne presse un bouton, et qu'ensuite la machine prend le relais ?»

Pour lui, l'enjeu fondamental est une question non pas de droit, mais d'humanité. «On ne peut pas déléguer à une machine la décision de tuer. Quoi de plus contraire à toute notion de dignité que de voir une machine décider de vous ôter la vie ?»

Ces machines tueuses à l'efficacité redoutable pourront-elles faire la distinction indispensable entre les combattants et les objectifs militaires, d'une part, et les civils d'autre part ?

Un soldat de l'armée des États-Unis examine un véhicule armé robotisé, le MAARS (Modular Advanced Armed Robotic System), dans une exposition militaire sur une base de Marines de l'armée américaine en Californie, en 2012. Photo : REUTERS/Mike Blake

Pour les agents humanitaires, les systèmes d'armement robotiques, automatisés ou totalement autonomes soulèvent aussi de graves interrogations : avec l'automatisation d'un nombre croissant de fonctions comme le choix de la cible et le tir, ces machines tueuses à l'efficacité redoutable pourront-elles faire la distinction indispensable entre combattants et objectifs militaires, d'une part, et les civils d'autre part ?

Si, comme d'aucuns le prédisent, des avions de guerre automatisés supersoniques accélèrent de manière spectaculaire le rythme des conflits, les hommes pourront-ils encore prendre des décisions réfléchies sur le choix des cibles et la protection des civils dans des combats fulgurants ? Ou ces décisions seront-elles automatisées elles aussi ?

D'autre part, si une arme autonome ou automatisée enfreint les règles de la guerre, qui en sera tenu responsable ? Le commandant qui a lancé le drone ou le robot dans la bataille, ou le concepteur du logiciel qui anime le robot ?

Ces questions font l'objet de vifs débats dans les cercles académiques, militaires et pacifistes. Alors que d'aucuns exigent une réglementation, de nouveaux traités, voire des moratoires et des interdictions de ces armes, le CICR appelle les États à respecter leurs obligations au regard des Conventions de Genève et de leurs Protocoles additionnels, afin de garantir que tous les nouveaux systèmes d'armements soient conformes au droit international humanitaire (DIH) *avant* qu'ils ne soient conçus et déployés.

Un grand nombre de questions d'ordre juridique, moral et politique se posent déjà concernant le recours aux drones tels qu'il est pratiqué aujourd'hui, notamment par les États-Unis pour effectuer des frappes en Afghanistan, au Pakistan et au Yémen. Cependant, la plupart des questions touchant le DIH et les missions recourant déjà à des drones sont liées à la manière dont ces armes sont utilisées et non à la technique en elle-même. L'élément essentiel est qu'aujourd'hui, les drones sont toujours pilotés par des hommes pendant leurs missions, même s'ils se trouvent loin du champ de bataille.

L'apparition d'armes autonomes bouleverse l'équation juridique; le débat se concentre davantage sur la technique et ses capacités. Pour le CICR, ce type d'arme devrait être capable de distinguer non seulement entre combattants et civils, mais aussi, par exemple, entre combattants actifs et hors de combat, ainsi qu'entre civils participant directement aux hostilités et civils armés (forces de l'ordre ou chasseurs).

Une arme autonome devrait aussi respecter la règle de la proportionnalité, qui exige qu'une attaque contre un objectif militaire ne provoque pas de dommages incidents excessifs parmi la population civile par rapport à l'avantage militaire concret et direct escompté. Au moment de l'attaque, elle devrait être en mesure de prendre des précautions pour réduire au minimum ces dommages à la population civile.

Selon Noel Sharkey, nous sommes encore loin de disposer des moyens techniques qui permettraient aux ordinateurs d'opérer de telles distinctions et de prendre pareilles précautions. «Dans un environnement d'une parfaite lisibilité — un char isolé en plein désert, par exemple —, on pourrait peut-être faire reconnaître à l'ordinateur la forme du char pour l'attaquer.»

En revanche, poursuit-il, même dans un cadre d'une complexité modérée, comme le centre d'un village ou une rue résidentielle, les ordinateurs ne sont tout simplement pas en mesure de faire la distinction entre des formes multiples et changeantes dans un environnement encombré de bâtiments, de véhicules, d'arbres et de personnes.

Avec des systèmes d'armements automatisés ou semi-autonomes (c'est-à-dire programmés pour réaliser une série d'attaques spécifiques et préprogrammées), les questions sont différentes car, dans ce cas, c'est un être humain qui a choisi les cibles. Que se passe-t-il, cependant, si la situation change : si, par exemple, un autobus scolaire surgit devant la cible une fois la mission lancée ? Ces systèmes pourraient permettre à un opérateur humain de reprendre la main, mais si la communication avec l'arme est brouillée par les forces ennemies (cas fréquent en temps de guerre), il serait impossible d'annuler la frappe.

À cela, certains experts de DIH rétorquent que ce type de situation peut déjà se produire avec certaines armes non autonomes. Ainsi, lorsqu'un missile de croisière à longue portée est lancé, la situation sur le terrain peut changer de manière radicale entre le moment où le missile décolle et celui où il atteint sa cible.

Une perte d'humanité ?

Tous les experts en robotique et DIH ne sont pas persuadés que l'automatisation ou l'autonomie des systèmes d'armement contredit nécessairement les valeurs humanitaires. D'aucuns vont jusqu'à affirmer qu'avec les progrès de l'intelligence artificielle, un robot pourrait en théorie être programmé pour se comporter, d'une certaine manière, plus humainement qu'un humain, en particulier dans des circonstances de combat très stressantes et éprouvantes émotionnellement.

Ce degré d'automatisation relève encore de la science-fiction, mais on peut citer un exemple plus concret et plus immédiat : les systèmes de missiles défensifs qui sont déjà utilisés pour identifier, viser et détruire les missiles offensifs, à des vitesses supérieures aux capacités des opérateurs humains. Certains experts posent la question : serait-il juste d'empêcher un État de recourir à l'automatisation pour défendre sa population contre une pluie de missiles ?

La poule et l'œuf

Concrètement, toutefois, il est peu probable que les États acceptent dans un avenir proche d'adopter des traités régissant ces nouveaux moyens techniques. Tel est l'avis de William Boothby, expert des questions juridiques relatives au choix des cibles et du processus d'examen par les États des armes nouvelles sous l'angle du droit international humanitaire.

De nombreux pays s'efforcent depuis des années de mettre au point des drones de combat furtifs. Ce caméraman filme un prototype d'avion de combat chinois sans pilote, surnommé «Anjian», ou «sabre sombre».
Photo : REUTERS/Bobby Yip

L'une des raisons en est que les militaires sont généralement peu enclins à décrire leurs véritables capacités techniques, afin de préserver leur supériorité dans de futurs conflits. «Ils risquent, si d'autres pays ont connaissance de l'arme et de son fonctionnement, de perdre une partie de ce qui est considéré comme un avantage», relève William Boothby, qui a publié récemment un livre intitulé *Conflict Law, the influence of new weapons technology, human rights and emerging actors*.

«C'est le problème de l'œuf et de la poule, ajoute-t-il. Quels États iraient légiférer sur une réalité dont nous ne connaissons pas encore les caractéristiques ? Il est difficile d'évaluer les risques et les potentialités associés à une chose qui n'a pas encore atteint un certain degré de maturité.»

Pour William Boothby, c'est la raison pour laquelle il est essentiel que les États améliorent leur capacité d'évaluer en termes juridiques tout nouveau système d'armement, comme l'exige déjà le droit international. «Sur les quelque 170 États qui sont juridiquement tenus d'effectuer des examens des nouvelles armes, seuls une douzaine sont dotés d'une procédure régulière pour le faire de manière systématique», assure-t-il. Il reconnaît que même lorsque ces examens sont réalisés, le système n'est pas parfait, notamment parce que ce sont les États eux-mêmes qui évaluent leurs propres systèmes d'armement. C'est cependant, affirme-t-il, une mesure importante et nécessaire.

Quelle que soit la position que l'on adopte sur les armes robotiques, il est évident pour l'expert en armes Peter Singer qu'il est grand temps pour les humanitaires d'accorder davantage d'attention au problème. Lorsqu'il a abordé la question avec les organisations humanitaires, «aucune d'entre elles n'était prête ou disposée à discuter d'appareils tels que le drone Predator».

Il poursuit, dans son article pour la *Revue :* «On retrouve le même phénomène avec les avancées actuelles : la communauté humanitaire réagit après coup à des choses qui existent déjà et qui sont déjà utilisées. Elle aura donc moins de poids, parce qu'elle n'a pas exercé son influence en temps utile.»

L'une des raisons en est peut-être que les organisations humanitaires sont toujours très occupées par les atrocités et les violations d'aujourd'hui, dont bon nombre sont commises au moyen d'armes classiques et de faible technicité, de la machette au fusil automatique.

Plus profondément, comme le relève Peter Singer, tout ce débat soulève des questions qui sortent du cadre du droit international humanitaire : «La question de fond est de savoir si ce sont nos machines qui sont programmées pour la guerre ou si ce n'est pas plutôt l'être humain.» ■

Malcolm Lucard
Rédacteur en chef de *Croix-Rouge, Croissant-Rouge.*

150 ans d'action humanitaire

À l'occasion de la commémoration du 150e anniversaire de la première Convention de Genève, *Croix-Rouge, Croissant-Rouge* s'interroge sur l'avenir du droit international humanitaire et sur les effets que les armes modernes et les technologies de l'assistance exerceront sur l'action humanitaire et sur les règles de la guerre.

«Bonjour, appelez-moi Robot; je suis ici pour vous aider»

D'aucuns considèrent que les «robots sans frontières» vont révolutionner, dans les dix à vingt prochaines années, la manière dont est dispensée l'assistance humanitaire. L'aide «humanitaire» risque-t-elle d'être «déshumanisée» ?

IMAGINEZ UN VILLAGE de montagne isolé coupé du monde par un tremblement de terre. Les marchandises ne peuvent être acheminées qu'à dos d'homme, en passant par un col de montagne difficile. Imaginez maintenant que vous ayez un assistant : un robot quadrupède de la taille d'un grand chien, capable de circuler sur un sol inégal et de porter des secours.

Pour de nombreux agents humanitaires, la perspective de voir des robots jouer un rôle important dans les secours d'urgence peut sembler un peu irréaliste et plus adaptée à un récit de science-fiction qu'à des réalités humanitaires.

Pour d'autres, en revanche, les perspectives des robots humanitaires sont prometteuses, et ce à relativement brève échéance. Pour Robert Richardson, expert en robotique à l'Université de Manchester (Royaume-Uni), «on pourrait voir apparaître dans les vingt prochaines années des systèmes qui, sans remplacer l'être humain, pourraient servir d'auxiliaires pendant une intervention humanitaire.»

Voyez «Big Dog», un robot quadrupède conçu par Boston Dynamics, aux États-Unis. La version actuelle est bruyante, plutôt effrayante et son rayon d'action est limité, mais il peut gravir des collines escarpées dans la neige et se relever quand il est renversé.

Ce n'est qu'un exemple parmi bien d'autres. Toute une panoplie de créatures robotiques sont en voie d'élaboration : elles marchent, rampent, roulent, volent et nagent même parfois. Elles sont conçues dans la plupart des cas pour évoluer dans des endroits difficiles d'accès ou trop dangereux pour les humains : à l'intérieur de volcans, pour prévoir la prochaine éruption, sur des lieux de combat ou dans les profondeurs marines. Des drones sous-marins pilotés par l'Université Rutgers aux États-Unis évoluent dans des mers du monde entier pour surveiller les températures et les courants des océans et contribuer à prédire l'intensité des tempêtes. Une entreprise israélienne travaille sur un projet d'ambulance télécommandée qui pourrait évacuer des soldats pendant que les combats font rage.

L'idée de faire appel à des robots dans l'action humanitaire n'est pas nouvelle. Voilà des années que des automates sont utilisés pour désamorcer des bombes et des mines terrestres. Plus récemment, des drones aériens ont commencé à jouer un rôle dans les opérations de relèvement post-catastrophe. Après le passage du typhon Haiyan aux Philippines, de petits hélicoptères télécommandés alimentés par batterie ont été utilisés pour examiner les dégâts, pour prendre des photographies et faire connaître au monde entier l'étendue des dommages.

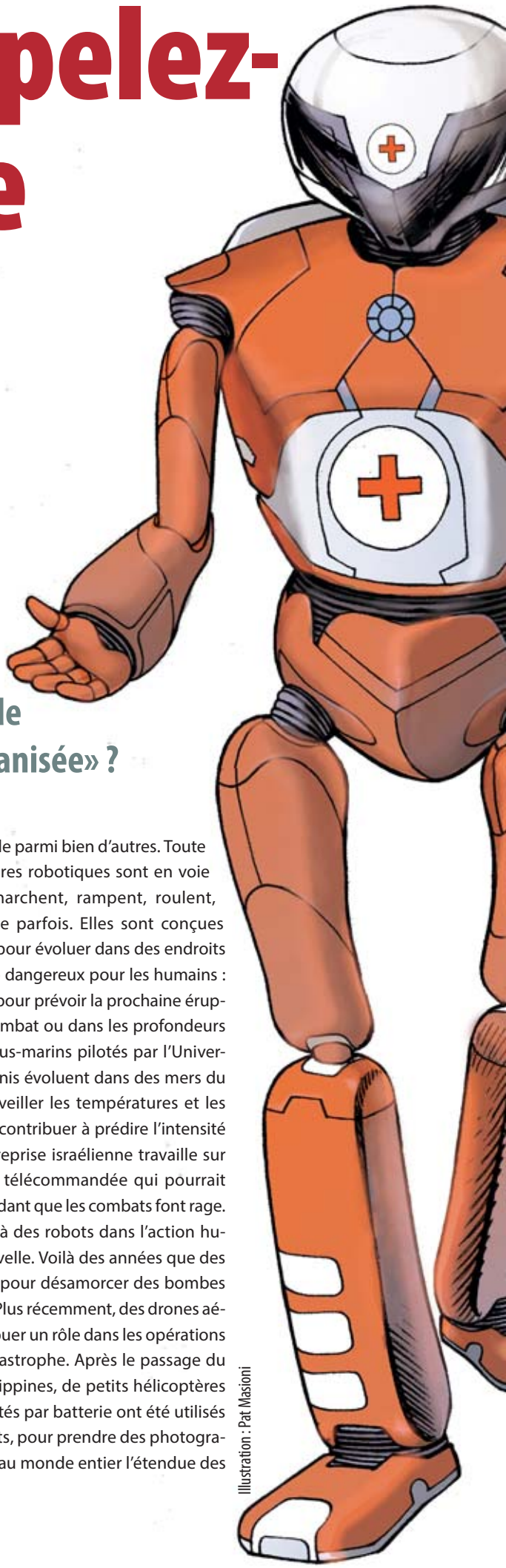

Illustration : Pat Masioni

Des limites techniques

À ce jour, les limites techniques et financières ont fait obstacle à leur utilisation concrète dans les zones touchées par des catastrophes. Lorsque le nord-est du Japon a été dévasté en mars 2011 par un séisme et un tsunami qui a entraîné un accident dans une centrale nucléaire, des robots de reconnaissance fabriqués au Japon et aux États-Unis ont été utilisés pour détecter des anomalies chimiques, biologiques ou radiologiques, comme l'explique le *Rapport sur les catastrophes dans le monde* 2013 de la FICR.

Bon nombre des robots déployés n'ont toutefois pu être utilisés longtemps, car la quantité de débris et les niveaux élevés de radiations les ont vite mis hors d'usage. Le Japon travaille à la mise au point de robots bipèdes mobiles et résistants qui pourraient supporter ce genre de milieu hostile, tandis qu'une agence militaire de recherche a offert un prix de 2 millions de dollars à l'entreprise qui parviendra à bâtir un robot capable de remplacer les secouristes dans des situations de type Fukushima.

Pour ce qui est des drones, les limitations sont différentes. «Pour les petits drones aériens, tout le problème réside dans la puissance de la batterie», explique Robert Richardson. «Voler du point A au point B ne pose pas de gros problème; en revanche, s'il s'agit de transporter des objets d'un lieu à un autre, c'est une autre affaire.»

Les progrès des nanotechnologies permettent de concevoir des caméras, des microprocesseurs et des circuits de plus en plus minuscules, mais, pour l'instant, les instruments qui pourraient être utiles, comme les capteurs à infrarouge ou les outils de vision nocturne, ne sont pas pratiques à cause de leur taille, de leur poids et de leur coût.

Les experts s'attendent à voir l'industrie des biens de consommation, comme les fabricants de jouets, faire baisser les prix grâce à la production de masse. Si les obstacles dus à la technique et aux coûts sont surmontés, alors les humanitaires pourraient en tirer des avantages immenses, affirment les partisans de la robotique. Des robots pourraient travailler en continu sans temps de repos, soulever des objets pesants ou supporter des températures élevées.

Pendant ce temps, les progrès de l'intelligence artificielle — la capacité d'un ordinateur de «penser» et de «voir», c'est-à-dire d'identifier des objets et de comprendre son environnement — ont permis de mettre au point des voitures autoguidées, des robots agricoles capables d'effectuer des récoltes et même des robots à visage plus humain. Au Japon, pays pionnier de la robotique industrielle, des robots «soignants» aident aussi des personnes âgées ou malades à se coucher ou à se lever de leur lit, et peuvent même apporter un soutien affectif.

Robots sans frontières

Les robots soulèvent cependant aussi des interrogations graves pour les humanitaires. Si des robots ou des drones sont envoyés pour effectuer des évaluations ou pour acheminer de l'aide dans des lieux trop dangereux pour des agents humanitaires, cela pourrait-il saper le principe selon lequel de vrais agents humanitaires en chair et en os devraient être en mesure d'avoir accès, dans la sécurité, aux personnes dans le besoin ?

En quoi ces robots auront-ils une influence sur les décisions prises par les humains qui les commandent ? Les drones et les robots pourraient permettre aux agents humanitaires d'en savoir plus et d'en faire plus, mais pourraient-ils aussi conduire à un abus de l'action à distance, si un survol par un drone venait à remplacer une intervention humaine directe ?

D'autre part, les gens accepteront-ils l'aide apportée par des drones ou des robots, en particulier si l'identité de leurs opérateurs n'est pas claire ? Dans des zones de conflit, l'utilisation de drones par des agents humanitaires pourrait-elle éveiller des soupçons si une surveillance militaire, voire des attaques armées sont conduites par ces mêmes moyens dans les mêmes zones, causant déjà une tension psychologique ?

Toutes ces questions permettent de comprendre l'inquiétude que ressentent de nombreux humanitaires. Pourtant, Patrick Meier, un analyste des moyens techniques utilisés dans le domaine humanitaire, considère que la manière dont sont perçus les drones pourrait évoluer. «Pour un grand nombre d'entre nous, les drones sont associés à l'action militaire, mais il en allait de même pour les satellites avant que les images de Google Earth ne nous familiarisent avec cette technologie.»

Robert Richardson abonde dans le même sens. «Si vous vous rendiez aujourd'hui dans une zone de grands besoins humanitaires avec des robots, la surprise serait vive. Pourtant, une fois que cet usage se sera banalisé, quand nous aurons vu davantage de drones civils accomplir des tâches comme des inspections de cultures, cela deviendra plus acceptable. Bien sûr, tout dépend du cadre dans lequel on intervient.» ■

«Si vous vous rendiez aujourd'hui dans une zone de grands besoins humanitaires avec des robots, la surprise serait vive. Pourtant, une fois que cet usage se sera banalisé, quand nous aurons vu davantage de drones civils accomplir des tâches comme des inspections de cultures, cela deviendra plus acceptable.»

Robert Richardson, expert en robotique

Supplément Web

De nombreux aspects de la robotique, de la télécommande et de l'automatisation ne sont pas encore abordables ou pratiques pour l'action humanitaire, mais il y a des exceptions. Ainsi, un service téléphonique automatisé lancé par la Société nationale de la Croix-Rouge haïtienne avec l'aide de la FICR permet aux appelants d'obtenir des informations sur des thèmes allant de la prévention du choléra à la préparation aux ouragans. Le service peut aussi recueillir des informations auprès des appelants et réaliser des enquêtes. Pour en savoir plus : **www.redcross.int**.

Témoins numériques

La cartographie numérique fait désormais partie intégrante des interventions en cas d'urgence. Les cartes numériques des situations de crise sur Internet pourraient-elles aussi aider à attester de crimes de guerre, voire à les prévenir ?

EN 2011, alors que l'escalade de la révolte politique vers le conflit battait son plein en Syrie, un groupe de militants et de volontaires actifs sur Internet, Humanitarian Tracker, a créé un site de cartographie de crise numérique intitulé «Syria Tracker». Basé sur une plate-forme mise au point par Ushahidi, les pionniers de ce type de cartographie, la carte de Syrie permet de situer les lieux des affrontements violents, de lire des témoignages directs et de voir des vidéos des incidents, téléchargées par des témoins sur place.

Alimentés par des tweets, des messages sur Facebook, des courriers électroniques et d'autres sources de première main, les rapports relatent des combats à l'arme à feu, des attaques contre des civils, des arrestations, des raids aériens, des bombardements, des exécutions et la destruction de centres religieux, des faits qui pourraient dans certains cas constituer des violations du droit international humanitaire. Ce type de témoignage direct numérique pourrait-il créer un registre public qui, à terme, pourrait décourager les violations des règles de la guerre ? Pour en savoir plus, *Croix-Rouge, Croissant-Rouge* s'est entretenu avec Hend Alhinnawi, l'un des cofondateurs de Humanitarian Tracker.

Hend Alhinnawi : Les moyens techniques utilisés sont très simples. Si vous avez accès à un téléphone portable et à Internet, vous pouvez signaler ce qui vous arrive. C'est aussi un outil très puissant car, désormais, ce sont les gens sur le terrain qui ont repris le pouvoir.

Croix-Rouge, Croissant-Rouge : *D'où viennent ces informations ?*

Quelque 93 000 personnes ont envoyé des rapports que nous avons publiés. Nous avons vérifié l'existence de chacun de ces 93 000 individus, mais nous n'avons publié que 6 % environ des informations reçues au cours des trois dernières années. Nous sommes très prudents en termes de publication car nous préférons sous-estimer grossièrement les faits que de publier des informations que nous ne pouvons pas vérifier.

En outre, nous avons extrait des informations de plus de 50 000 rapports d'information — des médias officiels, mais aussi des blogs et des médias sociaux — de façon à ce que les visiteurs du site puissent avoir une vision d'ensemble de ce qui se passe sur le terrain. Nous avons aussi noué des partenariats et des relations de confiance avec des personnes avec lesquelles nous collaborons depuis trois ans. Lorsque nous recevons des informations de leur part, nous savons qu'elles sont exactes. Mais nous corroborons ces rapports avec d'autres sources.

Dans l'intervalle, la qualité des informations s'est aussi améliorée. Les gens nous envoient des vidéos ou des photos qui comprennent beaucoup plus d'informations nous permettant de vérifier les données. Ils incluent parfois un élément caractéristique du site ou une photographie qui montre la personne qui a été tuée, son nom, etc. L'information la plus difficile à vérifier est généralement l'âge de la victime.

Comment préservez-vous votre crédibilité auprès de toutes les sources dans un conflit à ce point polarisé ?

Humanitarian Tracker n'a pas d'affiliation politique ni religieuse. Notre cause est purement humanitaire. L'objectif est simplement de faire connaître toutes les victimes et tous les crimes. Nous maintenons que ce site Web n'est pas un forum de discussion politique.

Mais comment éviter que les cartes de crise numériques ne deviennent un nouveau champ de bataille dans une guerre de propagande ?

Le forum est axé sur le fait que n'importe qui peut envoyer une notification : une personne affiliée à un gouverne-

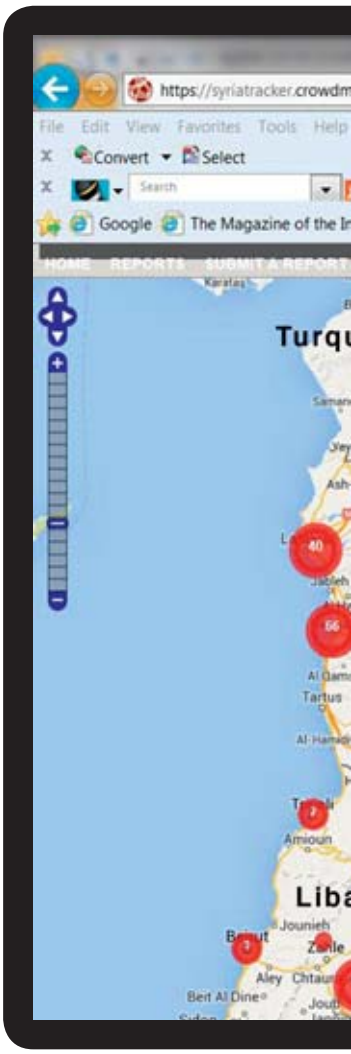

Cette carte interactive en ligne sur le site Syria Tracker permet à l'utilisateur de choisir le type de données qui l'intéresse et d'obtenir davantage de détails en cliquant sur les disques de couleur. Les chiffres à l'intérieur des disques indiquent le nombre de rapports reçus d'une zone géographique donnée. D'autres options permettent de ventiler les décès et les incidents violents par sexe et par âge des victimes, par lieu et par cause de blessure, entre autres critères.
Image reproduite avec l'autorisation de HumanitarianTracker.org

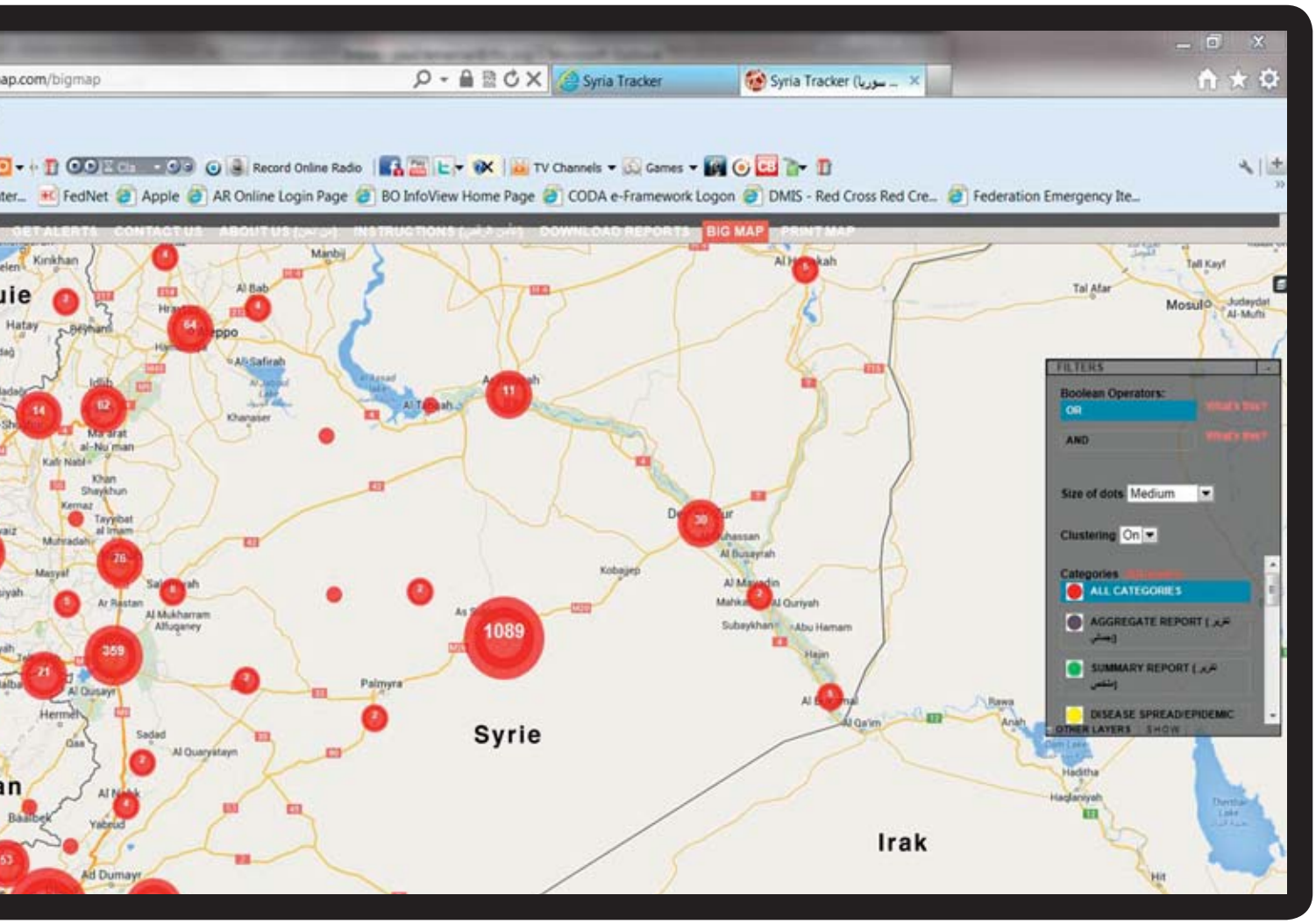

ment comme le simple citoyen. Chacun a une voix et chacun peut soumettre un rapport sur ce qui lui est arrivé.

Certes, la très grande majorité des informations que nous recevons émanent de l'un des deux côtés, mais nous avons été parmi les rares à publier des allégations de viols, une série d'attaques contre des femmes, qui auraient été commis par l'Armée syrienne libre. La décision de publier ces allégations a suscité beaucoup de critiques. Des gens nous ont interpellés pour demander «Pourquoi prenez-vous parti ?» Or, la caractéristique de Syria Tracker est précisément de ne pas prendre parti. Si ces gens commettent des crimes, nous voulons faire en sorte que ce soit établi.

Savez-vous si les informations que vous publiez ont un effet sur le comportement des combattants ?
Nous l'espérons, quoique je ne suis pas vraiment persuadé que la publication d'un rapport puisse empêcher un acte sur le terrain. En revanche, si ces informations sont portées à la connaissance d'une organisation qui est responsable de traduire en justice des personnes qui ont commis des crimes de guerre, alors ces rapports deviennent très précieux. Il y a des éléments de preuve qui pourraient permettre de traduire des personnes en justice dans les deux camps. Donc, qui sait ? Peut-être que la nécessité d'avoir à rendre des comptes par la suite pourrait jouer un rôle dissuasif.

Avez-vous eu des manifestations d'intérêt de la part d'organisations qui voudraient examiner les données pour trouver des preuves de crimes de guerre ?
Oui. Si un crime se produit et si nous sommes capables de le vérifier, nous souhaitons que les personnes responsables soient traduites en justice. Mais notre tâche principale consiste uniquement à faire en sorte que les données soient mises à la disposition du public, qu'il s'agisse d'un groupe humanitaire qui veut savoir où les besoins sont les plus grands ou d'une personne qui veut en savoir plus sur un massacre.

Ce type de plate-forme peut-il aussi jouer un rôle pour protéger les populations civiles ?
Sans aucun doute. Nous avons par exemple eu des contacts avec une organisation qui aimerait créer un refuge pour les femmes dans une zone où il y a eu des cas avérés de viols ciblés. Syria Tracker utilise donc les informations reçues et d'autres organisations peuvent ainsi préciser leurs propres informations et aller plus loin. ■

«Humanitarian Tracker n'a pas d'affiliation politique ni religieuse. Notre cause est purement humanitaire. L'objectif est simplement de faire connaître toutes les victimes et tous les crimes.»

Hend Alhinnawi,
cofondateur de Humanitarian Tracker

Supplément Web

Jen Ziemke, cofondateur du International Network of Crisis Mappers, explique comment les cartes des situations de crise peuvent aider les organisations humanitaires à protéger les civils en analysant les mécanismes de la violence dans les conflits. Voir **www.redcross.int**.

Réglementer la guerre virtuelle?

VOUS ÊTES DANS UN ENTREPÔT abandonné aux murs criblés d'impacts de balles. Membre d'une unité militaire chargée d'une mission confidentielle, vous interrogez un ennemi que vous avez capturé et qui refuse de parler. Vous prenez alors quelques éclats de verre d'une fenêtre brisée et vous les fourrez dans la bouche du captif.

Ce scénario brutal est une séquence de *Call of Duty: Black Ops,* un jeu vidéo qui dépeint les opérations clandestines d'une équipe des forces spéciales totalement secrète et entièrement imaginaire. Pour progresser dans le jeu, le joueur est obligé de donner à l'ordinateur ou à la station de jeu l'ordre de frapper le détenu au visage.

C'est là un exemple parmi bien d'autres de la manière dont les jeux vidéo actuels placent le joueur au cœur d'un scénario de guerre virtuel, visuellement très réaliste et souvent d'une très grande brutalité. Il montre aussi combien ces jeux contiennent des scènes contraires aux règles de la guerre les plus élémentaires.

Comme des millions de personnes jouent à ces jeux tous les jours, certains redoutent que les jeux influencent les perceptions des utilisateurs sur ce que les soldats sont autorisés à faire en temps de guerre.

«Il est inconcevable que les gens qui jouent à ces jeux deux ou trois heures par jour ne soient pas influencés par cette expérience», explique François Sénéchaud, ex-officier de l'armée suisse, aujourd'hui chargé de liaison du CICR avec les forces armées. «Ils répètent les mêmes gestes. C'est ce qu'on appelle le "drill" à l'armée : c'est ainsi que l'on amène une personne à acquérir un réflexe.»

Plusieurs études réalisées au cours des dernières années ont identifié de nombreuses violations virtuelles du droit international humanitaire (DIH), y compris la destruction de biens civils et des attaques visant délibérément des personnes civiles. Plusieurs jeux autorisent aussi les joueurs à tuer des soldats blessés qui sont hors de combat. Les agents humanitaires eux-mêmes ne sont pas à l'abri, puisque certains jeux permettent de tirer sur des unités sanitaires arborant l'emblème de la croix rouge, du croissant rouge ou du cristal rouge.

Les règles d'engagement

François Sénéchaud l'assure : le CICR ne cherche pas à censurer les jeux vidéo violents. L'organisation propose, en revanche, que les fabricants de jeux intègrent volontairement le DIH dans les jeux qu'ils conçoivent. Ainsi, les joueurs qui visent des civils ou qui torturent des prisonniers pourraient en subir les conséquences

«À travers ces jeux, nous touchons ceux qui, demain, seront les combattants, les législateurs, les décideurs et aussi les personnes présentes sur les champs de bataille.»

François Sénéchaud, CICR

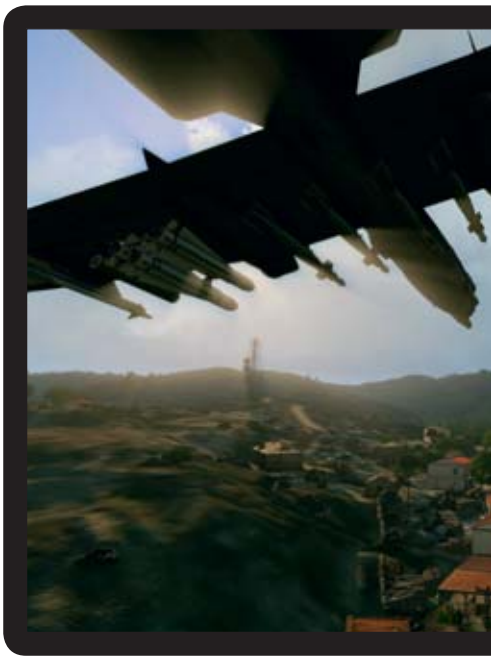

en passant du temps au cachot, en perdant des points, ou même en perdant la partie. Pour François Sénéchaud, cela rendrait même les jeux plus intéressants et plus réalistes, et encouragerait une sensibilisation et un comportement plus correct si ces joueurs, un jour, devenaient des soldats.

De fait, ces jeux sont aussi utilisés par les unités militaires à des fins de formation, et même comme outils de recrutement. «À travers ces jeux, nous touchons ceux qui, demain, seront les combattants, les législateurs, les décideurs et aussi les personnes présentes sur les champs de bataille», conclut François Sénéchaud.

Plusieurs fabricants de jeux vidéo se sont laissé convaincre. Marek Spanel, qui dirige Bohemia Interactive, indique que le jeu de sa société, *Arma 3*, veut être «une expérience militaire authentique sur ordinateur», ce qui explique pourquoi les jeux sont utilisés par les armées de nombreux pays (en Australie et dans les pays de l'OTAN, y compris au Royaume-Uni et aux États-Unis), comme «un outil de formation très efficace».

«Lorsque nous avons constaté qu'il y avait des joueurs qui tirent sur tout ce qui bouge, nous avons compris que quelque chose n'allait pas», reconnaît Marek Spanel. L'équipe de Bohemia Interactive a introduit des mécanismes pour sanctionner les joueurs qui tuent des non-combattants ou des alliés.

Les cœurs et les esprits

Tous les joueurs, cependant, ne sont pas convaincus. Lorsque le CICR a abordé le thème des crimes de guerre dans les jeux vidéo en 2011, la réaction a été immédiate. Nombre de joueurs pensaient, à tort, que le CICR souhaitait des poursuites «réelles» contre les joueurs pour des actes commis dans un jeu.

«Ils n'ont vraiment rien de mieux à faire que de décider si tirer sur des pixels avec d'autres pixels est une violation [du DIH] ?», a ainsi écrit un participant sur un forum de jeux, Polygon.

Depuis lors, le débat a évolué. Une fois que le CICR a précisé qu'il n'entendait nullement censurer les jeux, mais plutôt instaurer des conséquences plus réalistes en cas de crime de guerre, le débat sur les forums de joueurs a pris un tour plus positif.

«Il est réconfortant de voir que plutôt que de diaboliser les jeux vidéo, ils cherchent à les améliorer et à les utiliser à des fins positives», a écrit un participant.

Un autre a ajouté : «Je me réjouis de voir des jeux de guerre qui permettent de faire des prisonniers, de faire des choix éthiques, etc., plutôt que de systématiquement tout détruire.»

Tous, cependant, ne sont pas convaincus. «Je comprends leur point de vue et cela pourrait certainement conduire à des schémas de jeu et des scénarios intéressants, commente un joueur. Mais les jeux vidéo sont faits pour être distrayants et pour offrir une échappatoire à la réalité. Si mon personnage est jeté en prison en pleine mission parce que j'ai accidentellement cliqué sur un bouton "frapper civil", ou parce que l'ennemi était dissimulé dans une pièce remplie de civils, ça ne va pas être très amusant.»

Les jeux sont faits pour être amusants, mais la guerre est mortellement sérieuse. Alors que la formation à la guerre — et la guerre elle-même — deviennent de plus en plus virtuelles, certains pensent qu'il est temps de réfléchir à la manière dont le droit humanitaire s'applique dans un cadre de guerre virtuel. C'est pourquoi le CICR considère que les États devraient au minimum veiller à ce que leurs outils de formation virtuelle et de recrutement «n'autorisent ou n'encouragent pas un comportement illégal sans des sanctions appropriées», sous peine d'avoir à reconnaître leur responsabilité si des crimes de guerre sont commis par des soldats formés au moyen d'outils conçus pour distraire et amuser.

Supplément Web

Avec l'aide de 11 Sociétés nationales, le concepteur de jeux vidéo Electronic Arts Inc., basé aux États-Unis, a directement intégré dans son jeu de planification urbaine *SimCity* les interventions d'urgence de la Croix-Rouge. Les joueurs peuvent acheter, télécharger et déployer un centre de secours, ainsi que des tentes et des véhicules de la Croix-Rouge. Pour en savoir plus : **www.redcross.int**.

Ces images sont tirées de *Arma 3*, un jeu vidéo au réalisme très poussé, utilisé par les armées de plusieurs pays à des fins de formation. Le producteur, Bohemia Interactive, basé en République tchèque, fait partie d'un groupe d'entreprises qui ont intégré des éléments de droit international humanitaire dans leurs jeux de guerre.

Images : Bohemia Interactive

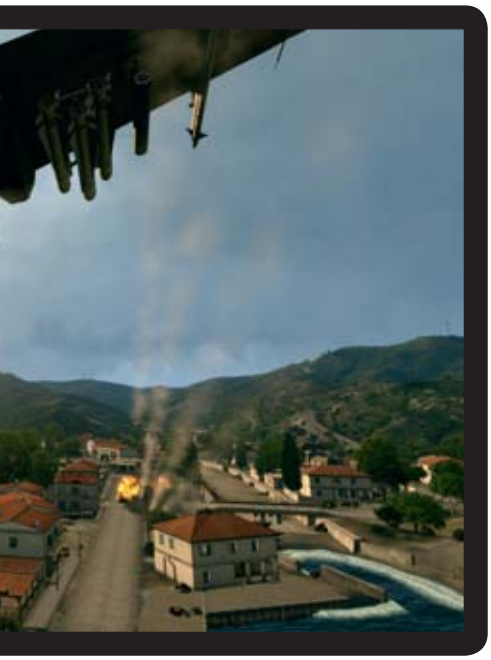

Action humanitaire 2064

Pour marquer le 150e anniversaire de la première Convention de Genève de 1864, nous avons demandé au dessinateur Pat Masioni d'imaginer comment les règles de la guerre pourraient s'appliquer en l'an 2064, bicentenaire de la Convention.

Pat Masioni

Pat Masioni est un auteur de bandes dessinées congolais, qui a publié entre autres un récit sur le génocide rwandais et un autre sur le conflit en République démocratique du Congo.
Pour plus d'informations : **www.redcross.int**.

A SUIVRE...

Bons baisers de Sydney

Le choix de Sydney, en Australie, pour tenir les réunions statutaires du Mouvement à l'heure de la célébration du 150e anniversaire des premières Sociétés nationales est approprié : aux antipodes des vieilles villes d'Europe où le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a vu le jour en 1863.

C'est sous un ciel gris et pluvieux que dirigeants du Mouvement, volontaires et sympathisants du monde entier, revêtus de ponchos rouges, se sont rassemblés en novembre 2013, à l'occasion des réunions statutaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sur les marches de l'opéra de Sydney, dont la silhouette est connue dans le monde entier. Photo : Louise M. Cooper/Croix-Rouge australienne

CE RASSEMBLEMENT A PERMIS, à bien des égards, de faire le point sur le chemin parcouru par le Mouvement, en termes géographiques, culturels et techniques, mais aussi sous l'angle des crises et des problèmes humanitaires complexes auxquels cherche à s'attaquer le Mouvement au XXIe siècle.

La réunion, accueillie par la Croix-Rouge australienne, une Société nationale très versée dans l'utilisation des techniques modernes et des médias, avec des opérations nationales et internationales solides, a permis aux plus de 1000 délégués d'en savoir plus sur les enjeux spécifiques du pays et de la région.

«Je vous salue au nom des Gadigal», a annoncé l'aîné aborigène Allen Madden aux délégués en préambule à la grandiose cérémonie d'ouverture. Les Gadigal étaient le peuple qui vivait à l'origine dans la zone entourant Sydney, comme l'a expliqué l'orateur tandis que la cérémonie se poursuivait au son rythmé et chaleureux du didgeridoo et avec la fumée de plantes particulières, destinée traditionnellement à purifier ou préparer l'espace avant des activités ou des réunions importantes.

La présence de nombreux représentants des nations insulaires du Pacifique a rappelé aux participants que les changements climatiques, enjeu humanitaire crucial pour les décennies à venir, auraient des effets directs sur l'avenir de nombreuses cultures de la région. Les conséquences des changements climatiques sur l'intensité des tempêtes étaient dans tous les esprits après le passage du typhon Haiyan aux Philippines, alors même que les délégués des Sociétés nationales du monde entier étaient en route pour Sydney.

La réaction au typhon est rapidement devenue un thème marquant de la conférence : un grand nombre des sujets abordés dans les ateliers (diplomatie humanitaire, coordination au sein du Mouvement, communication avec les bénéficiaires, appels de fonds) étaient traités en temps réel puisque des équipes de la FICR, du CICR et de nombreuses Sociétés nationales organisaient des opérations de secours, tenaient des conférences de presse et lançaient des appels.

De même, le conflit en cours en Syrie, où le Croissant-Rouge arabe syrien joue un rôle humanitaire essentiel (avec l'appui de

la FICR et du CICR), a aussi tenu une place centrale dans les conférences de presse et dans les appels publics à la protection et à l'appui des efforts de secours humanitaires.

Les réunions ont aussi permis de traiter certaines questions internes épineuses, comme la coopération entre la FICR, les Sociétés nationales et le CICR, ainsi que certains défis critiques de demain, des armes automatisées aux armes nucléaires ou encore l'érosion du respect des agents humanitaires dans de nombreux contextes.

Le Mouvement a aussi accueilli deux nouvelles Sociétés nationales (Chypre et Soudan du Sud), admises officiellement à la FICR. Les réunions de Sydney ont aussi marqué la première tenue du Sommet mondial de la jeunesse juste avant l'Assemblée générale, ce que les organisateurs avaient souhaité pour imprimer au processus de décision l'énergie et l'élan des jeunes, comme l'a dit Ashanta Osborne Moses, présidente de la Commission de la jeunesse de la FICR, qui a affirmé : «Nous n'accomplissons qu'une petite portion de ce que nous avons le potentiel de réaliser, parce que nos jeunes n'ont pas été pleinement intégrés au processus de décision.»

Votre «maille» dans la «tapisserie» du développement

Le programme des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) était un autre thème d'avenir central. Sachant que les promesses fondamentales faites dans le cadre des OMD de 2015 des Nations Unies (éradication de l'extrême pauvreté, accès universel à l'eau potable et aux soins de santé) ne seront pas tenues avant la date butoir de l'année prochaine, comment le Mouvement peut-il contribuer à rectifier le tir ?

Amina Mohammed, conseillère spéciale des Nations Unies pour la planification du développement après 2015, a exhorté les Sociétés nationales à contribuer à la définition du programme. «Nous voulons un programme de développement auquel nous puissions tous nous identifier, dans lequel vous pourrez voir votre petite maille dans la tapisserie de l'agenda des OMD post-2015», a-t-elle déclaré aux participants. «Ce dont nous ne voulons pas, c'est d'un programme défini à New York et envoyé tel quel dans les pays, que nous aurions cinq ans pour essayer de réaliser.»

De nombreux dirigeants de Sociétés nationales, comme Anselme Katiyunguruza, secrétaire général de la Croix-Rouge du Burundi, ont répondu en affirmant que la constitution et le maintien de réseaux locaux de volontaires sont des étapes vitales. «Si nous voulons atteindre des objectifs importants en matière de développement, nous devons transformer les personnes vulnérables en personnes capables d'aider autrui», a-t-il déclaré. ■

Malcolm Lucard
Rédacteur en chef de *Croix-Rouge, Croissant-Rouge.*

Les voix de Sydney

Les réunions de Sydney ont permis à de nombreux orateurs passionnés d'évoquer les enjeux qui occuperont le Mouvement dans les années à venir. Voici quelques extraits de leurs interventions.

Les armes nucléaires

Charlotte Nordström, coordonnatrice des volontaires, Croix-Rouge de Norvège; déclaration au Conseil des délégués à l'appui d'une résolution appelant à l'élimination des armes nucléaires.

J'ai grandi après la guerre froide. J'ai donc du mal à comprendre les arguments qui défendent l'existence des armes nucléaires. En revanche, l'échelle des souffrances humaines qu'elles provoquent n'a jamais été aussi évidente. C'est exactement la raison pour laquelle, voici un an, la Jeunesse de la Croix-Rouge de Norvège est descendue dans la rue pour mobiliser à l'appui de notre cause, et nous y sommes parvenus avec un grand succès.

J'estime que nous pouvons contribuer à briser les blocages qui durent depuis bien trop longtemps dans les discussions sur le désarmement nucléaire. La prévention est la seule option viable. Nous refusons de vivre sous une menace qui pourrait anéantir la vie sur notre planète, et nous ne laisserons cette tâche à personne d'autre.

Les cibles humanitaires

Fiona Terry, actrice humanitaire et écrivain, lors du Forum humanitaire, plateforme de débat sur les questions humanitaires avant l'ouverture des réunions statutaires, au sujet de l'augmentation des attaques visant les agents humanitaires.

Voici 21 ans, j'ai embarqué à Melbourne dans un avion-cargo pour la Somalie. J'ai atterri au cœur de la famine. Ce que nous avons vu sur place défiait l'entendement. Je n'y étais absolument pas préparée. Nous avons dû faire des choses épouvantables, comme décider qui aurait accès aux centres d'alimentation parce que nous n'avions pas assez de vivres pour tout le monde. Et si nous manquions de vivres, c'est parce que nos stocks étaient pillés par des milices armées. Face à cette situation, nous avons dû faire notre possible. Puis nous avons compris que la seule manière dont nous pouvions amener de la nourriture — près de 200 personnes mouraient tous les jours — était de louer des «techniques», c'est-à-dire des camionnettes équipées de mitrailleuses à l'arrière, seule façon de protéger les vivres et d'apporter une certaine sécurité.

Les dilemmes d'ordre moral que cela causait — payer des services de sécurité armés pour nous protéger et distribuer une assistance humanitaire sous le canon d'une arme — étaient inimaginables. J'avais travaillé dans le nord de l'Irak et nous n'avions rien vu de tel. Nous pensions sincèrement que jamais plus ne se produirait une situation aussi difficile que celle que nous avions connue en Somalie en 1992-1993. Nous nous trompions : me revoici en Somalie vingt ans plus tard et je ne peux même pas retourner dans les lieux où nous nous rendions à l'époque derrière ces camionnettes.

C'est vrai, en tant que communauté humanitaire, nous acceptons moins le risque aujourd'hui. Je ne pense pas que d'autres agiraient de nos jours comme nous le faisions à l'époque. Cependant, nous n'étions pas pris pour cible, en ce temps-là, en tant qu'humanitaires. Nous pouvions être pris dans les combats, mais nous n'étions pas enlevés ou tués pour ce que nous représentions. Or, c'est bien ce qui se produit de nos jours.

L'insertion

Lucy Yaneth Murillo, volontaire et dirigeante de la Croix-Rouge colombienne, paraplégique depuis trois ans, des suites d'un accident d'avion. Volontaire avant comme après son accident, elle affirme que le Mouvement doit voir les handicapés non seulement comme des bénéficiaires de son action, mais comme des volontaires, des employés et de futurs dirigeants.

Quand on subit un accident qui limite ses capacités physiques, on s'aperçoit que des organisations comme la Croix-Rouge ne sont pas les meilleurs organismes pour être volontaire, à cause du type de travail que cela exige. La discrimination est partout, y compris de la part d'autres volontaires. Il faut donc que les personnes handicapées trouvent un moyen de sauver des vies par une démarche différente. Il faut aussi que le Mouvement fasse de l'insertion des handicapés une priorité absolue.

L'esprit d'entreprise

Ben Huh, entrepreneur sur Internet et PDG du Cheeseburger Network. Il se considère comme un entrepreneur Internet concepteur de plateformes qui «aident les gens à en faire rire d'autres».

À l'échelle globale, nous sommes en train de passer d'un monde défini par des hiérarchies à un monde de réseaux. Ce n'est pas parce que les hiérarchies disparaissent ni parce qu'elles sont mauvaises en soi; c'est plutôt que la possibilité de progrès réside davantage dans l'acceptation par des réseaux de pairs. Il ne s'agit plus de structures de pouvoir qui décident «vous devez faire ceci ou cela», mais d'organisations de personnes dont les méthodes de travail collaboratives seront, à long terme, bien plus rentables et beaucoup plus efficaces.

Compartimentage et logiciels ouverts

Juliana Rotich, directrice exécutive de Ushahidi, qui conçoit des logiciels *Open source* destinés à être utilisés dans des situations de crise.

La question qu'il faut poser sur le plan local comme sur le plan global est de savoir si vous fonctionnez de manière compartimentée. Quels sont les systèmes et les processus permettant de briser ces compartiments afin que le principe directeur soit l'ouverture ? Car ce n'est qu'ainsi que nous pourrons revenir aux principes d'unité et d'universalité. Nous constatons que les systèmes clos limitent l'impact et l'échelle de l'action et ne suscitent pas la participation ni le sentiment de communauté que crée l'éthique de l'*open source.*

Le flambeau humanitaire

Abdoul Rahman Attar, président du Croissant-Rouge arabe syrien, lors de la remise du Prix de la Paix Croix-Rouge et Croissant-Rouge à sa Société nationale et à ses volontaires.

Je voudrais vous raconter ce qu'une volontaire m'a répondu quand je lui ai demandé ce que le volontariat signifiait pour elle. Elle a dit : «Mon lycée a fermé ses portes, j'ai cessé d'enseigner. J'ai perdu ma maison et mon emploi. Mais je voulais aider mon peuple et mon pays. Je n'ai plus que mon âme et je veux la consacrer au Croissant-Rouge arabe syrien et au Mouvement international, dans lesquels je place ma confiance." Tels sont les principes des volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien. Sans doute ne pouvons-nous pas, nous les membres du Mouvement international, régler tous les problèmes du monde, mais en préservant le flambeau humanitaire, nous pouvons au moins formuler les solutions.

Masse critique

Cheryl Kernot, directrice du Centre australien pour l'impact social. Elle a exhorté le Mouvement et les grandes organisations humanitaires à nouer des partenariats avec de petites organisations de base qui font un travail novateur et avec les entrepreneurs sociaux.

Une masse critique de jeunes constate aujourd'hui l'échec des grandes institutions et des gouvernements à répondre aux immenses besoins sociaux. Cet échec doit nous appeler à agir autrement. Je vous le demande : vos structures, votre mode de fonctionnement, sont-ils au service de votre mission ? Pouvez-vous vous adapter rapidement au changement culturel que représentent les compétences des jeunes et le fait que la révolution numérique nous relie plus que jamais à nos frères et sœurs du monde entier ? Pour moi, l'enjeu est la capacité de renforcer la collaboration et le partenariat à travers les secteurs, car la question est : que va laisser l'assistance humanitaire ? S'agit-il d'une intervention rapide pour panser rapidement un problème avant de passer au suivant, ou de laisser derrière soi un héritage durable de responsabilisation, d'autonomie économique, etc. ?

Photos : Croix-Rouge australienne

Aller de l'avant sans oublier

«C'est très dur de continuer, mais il faut que je m'accroche», dit Beate Mukanguranga, qui, à 45 ans, a toujours du mal à panser les blessures causées par le génocide qui a dévasté le Rwanda en 1994. Elle a survécu aux massacres qui ont duré près de cent jours, mais, comme de nombreuses femmes rwandaises, elle a subi de multiples violences sexuelles. Cette tâche si ardue et contradictoire d'aller de l'avant sans oublier les événements d'il y a vingt ans est celle d'un grand nombre de ses concitoyens. «Nous devons vivre ensemble et nous pardonner mutuellement pour construire le pays ensemble», affirme Ildephonse Karengera, directeur à la Commission nationale de lutte contre le génocide. Le pays a fait des progrès considérables depuis 1994, mais la crise est loin d'être surmontée. «De nos jours, le défi humanitaire le plus criant n'est plus ethnique, mais économique», ajoute Eric Ndibwami, 46 ans, volontaire Croix-Rouge depuis 1991, en faisant allusion à la pauvreté chronique du pays. À l'heure où le Rwanda commémore le 20e anniversaire du génocide qui a débuté le 7 avril 1994, *Croix-Rouge, Croissant-Rouge* a demandé à des citoyens et à des volontaires Croix-Rouge locaux de parler de leurs difficultés, de leurs espoirs et de leurs attentes. Texte : Anita Vizsy; photos : Juozas Cernius.

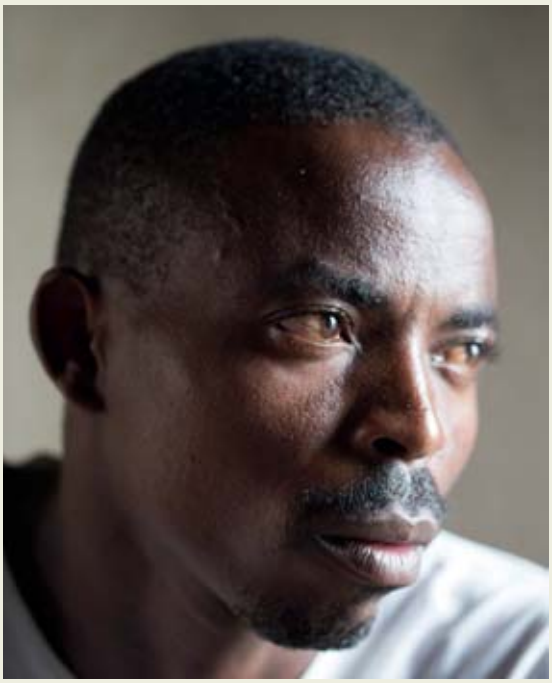

Des souffrances de toutes parts

Jean-Pierre Mugabo, âgé aujourd'hui de 25 ans, a perdu sa mère pendant les violences en 1994, tandis que son père est mort en prison après avoir été impliqué dans les atrocités. Jean-Pierre vit maintenant d'emplois à temps partiel; il habite dans une maison fournie par la Croix-Rouge rwandaise dans le cadre d'un programme d'aide aux orphelins et aux enfants vulnérables touchés par le génocide. Maintenant que le pays est stable, il espère que la situation va s'améliorer. «Quand le pays est en paix, les gens le sont aussi et ils peuvent bien servir leur pays», assure-t-il.

Donner de la voix pour un meilleur avenir

Pendant les mois de violences en 1994, des milliers de femmes ont été victimes de violences sexuelles. Vestine Mukasekuru (35 ans) fut l'une d'elles. Violée à de nombreuses reprises, dès l'âge de 15 ans, elle est aujourd'hui mère de quatre enfants, dont deux nés à la suite de viols. Le père de sa première fille est aussi l'homme qui a tué toute sa famille. «Je le connaissais. C'était mon voisin. Il venait me chercher chaque fois qu'il en avait envie.» (Son deuxième enfant né d'un viol a pour père un soldat du gouvernement.) Elle est aujourd'hui membre d'une organisation qui aide les victimes de viol et leurs enfants. Grâce à l'aide de cet organisme, elle peut évoquer ses épreuves. «La plupart d'entre nous ont vécu ces drames, mais rares sont celles qui arrivent à en parler.» Malgré toutes ses difficultés, y compris une certaine discrimination au sein de sa communauté parce qu'elle a une fille d'un «ennemi», Vestine reste optimiste : «Je peux entrevoir un avenir meilleur. Avec la réconciliation, tout devient possible.»

Blessée mais pas brisée

Il est difficile d'imaginer, en présence de Jacqueline Gatari Uwamariya, que cette femme de 27 ans si enjouée, vêtue de couleurs vives, que tout le monde appelle «Chouchou», a survécu à des horreurs indicibles quand elle était petite. Sa famille a été anéantie et sa maison réduite en cendres alors qu'elle n'avait que 7 ans. Aujourd'hui, elle démontre par sa force que ces événements vieux de vingt ans n'ont pas brisé son esprit. La Croix-Rouge rwandaise lui a fourni un logement et une place dans une coopérative d'élevage de bétail. «La Croix-Rouge m'a donné les bases de mon existence et je voulais rembourser ma dette, explique-t-elle. Je suis donc devenue volontaire.» Elle a ensuite pris un emploi au sein de la Société nationale et vit maintenant dans une maison flambant neuve, qu'elle a construite grâce à ses propres économies.

Une nouvelle famille

«Nul ne peut nous aider que nous-mêmes», dit Félix Uzabintywari, 25 ans, qui a perdu sa famille pendant le génocide. Bien que la Croix-Rouge rwandaise l'ait aidé à prendre un nouveau départ en payant ses taxes scolaires, en lui fournissant un logis et quelques têtes de bétail, il sait qu'il ne doit compter que sur lui-même. «La Croix-Rouge est ma famille. Elle m'a donné une nouvelle chance.» À présent, dit-il, c'est à lui d'étudier et de saisir cette chance. Le devoir de tous les Rwandais, quelle que soit leur origine ethnique, est d'apprendre à percevoir l'humanité qu'ils partagent tous, affirme-t-il. «Notre sang est de la même couleur : comment pourrions-nous être différents ?»

Demander pardon

Innocent Habyarimana a 55 ans; il est père de trois enfants et vit une existence paisible d'agriculteur. Pendant le génocide, il a participé aux violences à l'encontre des Tutsis. Condamné pour meurtres multiples, il a passé neuf ans en prison. Aujourd'hui, il est habité par le regret et il a demandé aux membres de sa communauté de lui accorder le pardon. «Je cherche l'apaisement en nouant des amitiés et en aidant les gens auxquels j'ai fait du mal», dit-il, ajoutant que jamais plus il ne se laissera persuader que les gens sont fondamentalement différents en raison de leur origine. «Nous sommes tous pareils et personne ne pourra plus me convaincre du contraire.»

Continuer à vivre

«Je ne peux pas laisser la douleur me préoccuper, dit Espérance Mukandemezo (62 ans) dans un sourire, sinon je mourrais demain. Je dois être heureuse et continuer à vivre.» Volontaire Croix-Rouge depuis 2006, elle explique que le génocide a laissé en elle un besoin intérieur profond d'aider autrui. Mais il est difficile de totalement pardonner. Elle a vu de ses yeux son mari. sa mère et ses sœurs se faire tuer avec tant d'autres victimes. «Il est difficile de vivre avec des gens dont on sait qu'ils ont fait quelque chose de mal», explique-t-elle, mais elle ajoute que la réconciliation est cruciale. «Nous sommes tous Rwandais, nous devons vivre ensemble... Les Rwandais sont tous malades. Les coupables comme les survivants. Tout le monde ressent la douleur. Certains ressentent la perte, d'autre le remords. Nous devons trouver le remède à la maladie et le seul remède est la réconciliation.»

Vous trouverez sur **www.redcross.int** d'autres portraits et entretiens avec des volontaires et des responsables de la Croix-Rouge rwandaise et d'autres personnes qui participent aux efforts de réconciliation du pays.

Au fil du drame

C'est un samedi matin comme les autres dans le centre commercial Westgate de Nairobi, toujours très fréquenté, jusqu'au moment où les membres d'un groupe de militants somaliens transforment les lieux en une scène de chaos, de sang et de terreur. Voici le récit, minute par minute, de l'action des volontaires et du personnel de la Croix-Rouge du Kenya sur les lieux, ainsi que les leçons du drame et les souvenirs qui ne les quitteront plus.

Samedi 21 septembre 2013, 7 h : Alvina Brauhauser, conductrice d'ambulance et auxiliaire médicale, arrive au siège de la Croix-Rouge du Kenya pour prendre son service du dimanche à la répartition des ambulances. Elle commence par mettre la dernière main au déploiement de 12 véhicules avec leur personnel. «Certains étaient affectés à des fêtes de mariage et une ambulance était prévue pour un concours de cuisine pour enfants dans le centre commercial Westgate», explique-t-elle.

8 h 30 : Daniel «Buda» Kamau et Mabel Nakweya, deux auxiliaires médicaux, signalent par radio qu'ils sont au centre commercial en train de prendre position.

11 h 00 : Nick Thou, coordonnateur du centre des opérations d'urgence, arrive en avance pour prendre son service à midi.

11 h 40 : le téléphone d'urgence, qui n'est utilisé que si la radio de l'ambulance est hors d'usage, clignote. C'est Buda qui appelle; Alvina le rappelle immédiatement. «Il murmurait qu'il y avait des tirs d'armes à feu, qu'ils avaient perdu Mabel et qu'il était caché sous une voiture», raconte-t-elle. «J'entendais des tirs et des cris d'enfant, et je sentais à sa voix qu'il était terrorisé, ce qui ne lui ressemble pas.»

11 h 50 : les appels d'urgence de personnes se trouvant dans le centre commercial et aux alentours se multiplient. Ils signalent des blessés par balle ou des personnes bloquées à l'intérieur. «Les téléphones sonnaient sans cesse, ils étaient littéralement brûlants», dit Alvina.

«Personne n'avait encore pu se rendre sur les lieux de la fusillade, nous savions que nous étions le premier espoir pour les blessés.»

Nick Thou, coordonnateur du centre des opérations d'urgence de la Croix-Rouge du Kenya

12 h 15 : Buda, qui est toujours au bout du fil, confirme que des participants au concours de cuisine ont été abattus et que des grenades ont été lancées. Alvina poursuit : «J'ai compris que c'était une crise grave, et j'ai appelé le secrétaire général; j'ai reçu l'ordre de dépêcher sur les lieux toutes nos équipes et toutes nos ambulances.»

12 h 20 : la Croix-Rouge du Kenya émet une «alerte de niveau 5», réservée aux situations d'urgence les plus graves. Nick et une équipe de secouristes partent pour se rendre sur les lieux.

12 h 30 : le trajet en ambulance se déroule dans la tension et le silence. «Personne ne parlait... Nous étions inquiets au sujet de Buda et Mabel et nous n'avions aucune idée de ce que nous allions trouver sur place», raconte Nick.

12 h 45 : Buda, qui est toujours en ligne, explique à Alvina que deux femmes viennent d'être abattues à quelques mètres de lui et qu'il peut voir les pieds des hommes armés depuis sa cachette sous la voiture. Al-

vina l'exhorte à rester calme et lui explique que l'équipe est en route. La ligne est coupée.

12 h 45 : Philip Ogola, l'attaché de presse de la Croix-Rouge du Kenya, est en route pour un match de rugby quand Nick l'informe du drame en cours. Il s'arrête au bord de la route et commence à rassembler des informations à partir de Twitter et Facebook sur son smartphone.

13 h : les appels d'urgence continuent à affluer au centre de contrôle; parents et amis s'adressent à la Croix-Rouge pour avoir des nouvelles de leurs proches. «Tout ce que l'on peut faire, c'est leur assurer que des secours sont en route et ne pas aggraver la panique, explique Alvina. On note les noms et les numéros de téléphone et on fait son travail.»

13 h 15 : l'ambulance qui transporte Nick et son équipe arrive au centre commercial, autour duquel règnent le chaos et la panique. Des personnes terrorisées et en état de choc fuient le centre commercial et s'égaillent dans toutes les directions tandis que retentissent des coups de feu. Nick et son équipe sont contraints de s'abriter derrière l'ambulance.

13 h 30 : le secrétaire général, Abbas Gullet, arrive sur les lieux; il rassemble les employés et les volontaires alors

Des auxiliaires médicaux de la Croix-Rouge du Kenya à plat ventre près d'une ambulance devant le centre commercial Westgate à Nairobi après que des tirs nourris ont repris à l'intérieur.
Photo : Sayyid Azim/Associated Press

Les employés de la Croix-Rouge, dont le secrétaire général Abbas Gullet (à droite), furent parmi les premiers à parvenir jusqu'aux blessés pour les secourir, à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment. Photo : Jeff Angote / Associated Press

De nombreuses personnes ont été blessées à l'intérieur ou à proximité de leur voiture dans le parking du centre commercial. Les volontaires et les employés des services d'urgence de la Croix-Rouge du Kenya, aidés par des passants, ont fait leur possible pour aider les blessés dans les premiers instants de la tragédie. En une heure, la Société nationale a déployé sur le site 12 ambulances dotées d'équipements de réanimation avancés. Photos : en haut, REUTERS/Goran Tomasevic; en bas : Croix-Rouge du Kenya

que les tirs continuent. Décision est prise d'envoyer une petite équipe de la Croix-Rouge dans le parking sur le toit du bâtiment, là où se déroulait le concours de cuisine. «Personne n'avait encore pu se rendre sur les lieux de la fusillade, nous savions que nous étions le premier espoir pour les blessés», raconte Nick.

13 h 30 : de retour au siège, Philip suit les événements par les médias sociaux. «Les gens ont commencé à envoyer des messages sur notre compte Twitter de l'intérieur du centre commercial; certains étaient cachés, d'autres étaient bloqués sur le toit et d'autres encore avaient besoin de soins urgents.»

13 h 50 : Abbas Gullet, Nick et l'équipe de secouristes gravissent avec prudence la rampe menant au parking. «Nous avions déjà mis nos gants en caoutchouc et préparé nos trousses de premiers secours», raconte Nick, qui ajoute que le personnel de la Société nationale ne porte jamais de gilets pare-balles. «Nous montions lentement en nous baissant, parce que les tirs continuaient.» Nick se rappelle ses efforts pour garder son calme. «Je me suis dit : si je ne le fais pas, qui d'autre le fera ?»

14 h : Philip et l'attaché de presse de la Croix-Rouge du Kenya, Peter Outa, arrivent sur place. «Mon téléphone sonnait sans répit, raconte Peter Outa, tous les médias m'appelaient, mais comme tout le monde était occupé, le seul moyen pour moi d'obtenir des informations était de me rendre sur les lieux.»

14 h : l'équipe parvient au parking. «En arrivant sur le toit, nous avons vu des cadavres, mais nous entendions aussi des gens appeler à l'aide; nous avons donc immédiatement entrepris le tri et l'évacuation», dit Nick.

14 h 5 : appliquant le principe dit *scoop and drive* enseigné au personnel de la Croix-Rouge du Kenya par le Magen David Adom israélien, Nick et son équipe donnent les premiers secours aux blessés et commencent à les transférer dans les ambulances qui se succèdent sur la rampe. À l'intérieur du centre commercial, des tirs d'arme à feu continuent.

14 h 10 : Buda et Mabel sont retrouvés indemnes; la nouvelle est transmise au siège par radio.

14 h 20 : l'équipe sur le toit travaille d'arrache-pied pour soigner et évacuer les blessés alors que les hommes en armes patrouillent toujours à l'intérieur du centre commercial. Des policiers et de nouveaux employés de la Croix-Rouge arrivent sur place. Une grenade non explosée est découverte contre le mur du fond du parking. «Nous l'avons simplement entourée de chariots de supermarché et nous avons continué à soigner les blessés», explique Nick.

14 h 30 : Philip et Peter, deux secouristes formés, arrivent dans le parking et commencent à soigner les blessés. «J'ai aidé à pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire sur une femme touchée par balle, explique Philip. Elle n'a pas résisté; son téléphone mobile a sonné quelques secondes après son décès. J'ai répondu : c'était son mari.»

14 h 40 : la majorité des blessés ayant été évacués du toit, le moment est venu de s'occuper des morts. Un habitant du quartier offre d'utiliser sa camionnette; Nick et son équipe commencent à placer les corps des personnes décédées dans la benne du véhicule.

15 h : le toit du bâtiment est maintenant dégagé; Abbas, Nick et l'équipe décident de pénétrer au quatrième étage par une sortie incendie avec les forces d'intervention spéciales kenyanes. «Nous sommes descendus prudemment au troisième étage, parce que des coups de feu retentissaient encore», explique Nick. L'équipe se scinde en deux et tente de localiser les blessés ou les personnes qui se

Dans les premières heures du drame, la Croix-Rouge du Kenya a érigé une tente dans un parc voisin et commencé une collecte de sang grâce aux milliers de personnes rassemblées dans la zone pour apporter leur aide. Photos : Riccardo Gangale/FICR

cachent dans les boutiques, pour les mener en lieu sûr.

15 h : pendant ce temps, Peter et Philip descendent la rampe et se rendent devant le bâtiment pour aider les personnes qui continuent à s'échapper. «J'ai été vraiment choqué quand j'ai vu des gens en larmes franchir les portes en courant, raconte Peter. Les enfants étaient terrorisés. Je savais que je devais tenir bon, parce que les gens comptaient sur nous pour leur donner de la force et de l'espoir.»

15 h 15 : les membres de l'équipe assurent les personnes dans le bâtiment qu'elles peuvent sortir en toute sécurité et les mènent vers les sorties. Un certain nombre de personnes, dont des policiers, ont été blessés par balle et requièrent des soins immédiats. «La priorité était de faire cesser les hémorragies au moyen de pansements ou de tourniquets, et de placer les blessés sur des brancards pour les porter aux ambulances», explique Nick, qui a vu mourir un jeune homme alors qu'il lui venait en aide.

16 h 30 : tous les blessés répertoriés et les corps des victimes ont été sortis du bâtiment. L'équipe sort et se joint aux volontaires à l'extérieur qui attendent de recevoir les derniers survivants pour les mener en lieu sûr. Épuisé et abasourdi, Nick rejoint ses collègues au centre de secours d'urgence installé dans un bâtiment de l'autre côté de la rue.

17 h : Mabel est de retour au siège. «Je l'ai prise dans mes bras et elle a fondu en larmes», raconte Alvina. ■

Jessica Sallabank
Journaliste indépendante basée à Londres, ancienne chargée des relations avec les médias de la FICR.

La vie après Westgate

Pour la Croix-Rouge du Kenya, les événements imprévus et traumatiques du centre commercial Westgate ont laissé une marque indélébile sur toutes les personnes déployées sur le site ce jour-là. Voici quelques-uns des enseignements tirés de cette expérience.

Pour Nick Thou, coordonnateur du centre des opérations d'urgence de la Société nationale, «l'activité de communication a été essentielle» : outre l'information du public et les contacts entre collègues, le fait de communiquer de manière claire et sereine a été fondamental pour conserver la maîtrise de la situation et éviter la panique. «Quand on donne les premiers secours, il faut toujours se présenter, rester calme et rassurer la personne en lui disant que les secours arrivent.»

Dans toute intervention d'urgence, la clé réside dans la préparation; les secouristes doivent donc suivre des cours de remise à niveau, en particulier sur la stabilisation des blessés dans les situations de crise ou les attaques terroristes, sur la gestion des crises et le triage, ainsi qu'en matière de soins médicaux d'urgence, estime Nick Thou.

Les suites d'une crise grave sont aussi très importantes. De nombreux employés et volontaires présents à Westgate ont été traumatisés ou ont souffert de stress post-traumatique. Certains évitent encore les lieux très fréquentés et sursautent lorsqu'ils entendent des bruits de détonation. D'autres ont eu le plus grand mal à reprendre leur travail. «L'attaque de Westgate nous a ouvert les yeux à tous», affirme Alvina Brauhauser, conductrice d'ambulance et auxiliaire médicale. «C'est pourquoi nos équipes médicales d'urgence et nos volontaires ont eu des entretiens de bilan psychosociaux, qui ont été très utiles.»

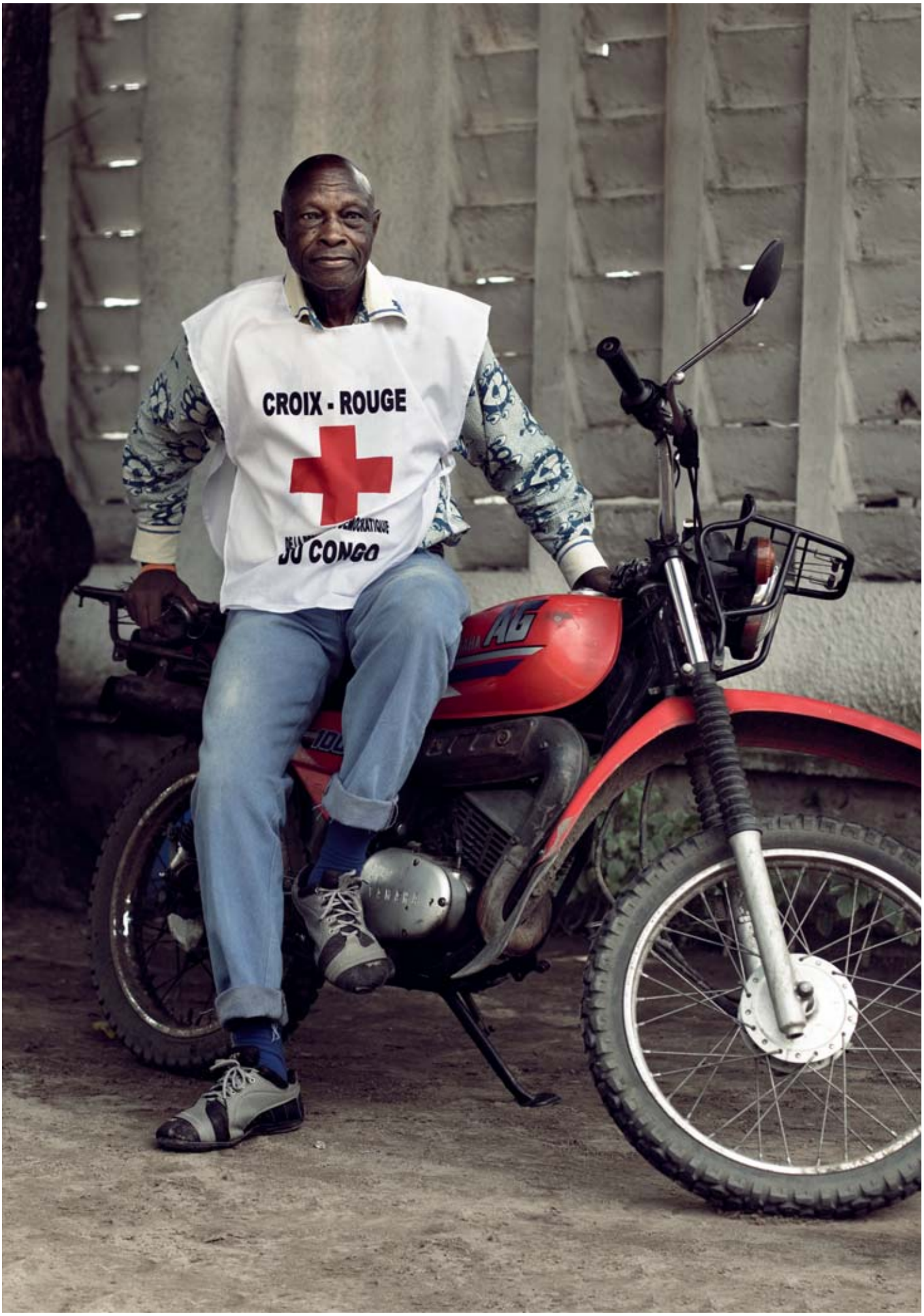

Photo : Aapu Huhta/FICR

Nos récits, notre histoire

Cette année, pour marquer la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, chacun est appelé à évoquer sa relation personnelle avec le Mouvement. Ci-dessous, des volontaires de la plus ancienne Société nationale africaine livrent leurs récits et leur vision de l'action humanitaire.

DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE, la population de la République démocratique du Congo (RDC) a subi une succession de crises dévastatrices — conflits internes, déplacements, afflux massif de réfugiés, catastrophes naturelles — en sus de la pauvreté chronique et de mauvaises conditions de santé. De ce fait, le pays est le théâtre de l'une des opérations humanitaires et de développement les plus massives et les plus anciennes du monde. Toutefois, atteindre les personnes vulnérables dans des zones éloignées et touchées par le conflit n'est pas une tâche aisée dans un pays aux infrastructures limitées et au territoire plus vaste que ceux de la France, de l'Allemagne, de la Norvège, de l'Espagne et de la Suède réunis.

C'est là que les volontaires jouent leur rôle. Malgré des ressources limitées, la Société nationale a construit un corps de volontaires qui lui permet de toucher les personnes dans le besoin dans chacune des 11 provinces du pays.

«C'est ce qui fait notre force et nous en sommes fiers», clame Paul Panzu, 72 ans, volontaire et coordonnateur de la lutte contre le VIH/sida (photo ci-contre). «La province de l'Équateur, par exemple, est sans littoral, mais nous parvenons à fournir une assistance aux réfugiés de la République centrafricaine qui arrivent dans le nord de la province.»

La Société nationale a aussi apporté des contributions importantes en œuvrant pour prévenir l'érosion des sols qui menaçait les communautés locales, en plaidant la cause de l'action humanitaire et de la non-violence, en améliorant les conditions d'hygiène, en fournissant des premiers secours, en regroupant des familles séparées par le conflit et en offrant un soutien psychologique, social et économique aux anciens enfants soldats et aux enfants de familles brisées.

Cependant, il y a des lacunes. Il reste beaucoup à faire, disent les volontaires, pour mieux coordonner l'action humanitaire, pour travailler avec les communautés afin de concevoir des solutions à long terme, pour mettre entre les mains des secouristes le matériel dont ils ont tant besoin, pour élargir le réseau des volontaires, améliorer leurs capacités professionnelles et pour protéger les volontaires.

«Les volontaires sont bien pris en charge, mais ça ne suffit pas», affirme Thomas Kalonji Kananga, formateur et mentor jeunesse âgé de 22 ans. «Nous avons besoin que le Mouvement renforce son appui, en particulier en ce qui concerne la fourniture de matériel et la défense des volontaires, afin qu'ils puissent bénéficier d'un accès sans entrave aux victimes et qu'ils ne soient pas pris pour cible par des groupes armés.»

Violette Lakulu Nkwewa

Formatrice nationale et coordonnatrice de la brigade féminine dans la ville et la province de Kinshasa

C'est encore enfant que Violette Lakulu Nkwewa a été inspirée par l'engagement de son frère aîné au sein de la Croix-Rouge. «Le groupe de jeunes volontaires auquel il appartenait me plaisait, raconte-t-elle. Ils étaient toujours ensemble et portaient spontanément secours aux victimes, la plupart du temps après des accidents de la route.

«Ce sentiment s'est renforcé lorsque j'ai vu les volontaires secourir un homme qui avait fait une chute, et qui paraissait vieux et abandonné», poursuit Violette Lakulu Nkwewa, qui a aujourd'hui 47 ans. «Ils l'ont lavé, et il s'est remis. Il ne s'agissait pas d'un vieillard, mais d'un homme jeune, que la maladie avait affaibli. Ce geste m'a émue et a renforcé ma conviction.»

Devenue jeune volontaire à l'âge de 11 ans, Violette reçut une formation aux premiers secours de base, et continua au fil des ans à enrichir ses compétences. «Certaines personnes s'étonnaient de voir une femme secouriste volontaire, mais je répondais toujours que le volontariat ou les secours n'étaient pas des activités réservées aux hommes.» Avec ses 36 années d'expérience, elle est maintenant formatrice nationale et coordonnatrice de la brigade féminine pour la ville et la province de Kinshasa.

Elle est particulièrement fière de l'action de sa Société nationale au service des enfants soldats et des enfants de la rue. «De nombreux enfants sont maintenant devenus utiles à la société; ils ont fini leurs études universitaires et ils travaillent, raconte-t-elle. Je suis fière aussi des secouristes, surtout des femmes, qui ont toujours été les premières sur les lieux.»

Pourtant, la Société nationale pourrait s'améliorer, selon elle, en renforçant ses capacités de réaction après les catastrophes, en donnant aux volontaires le matériel et la formation nécessaires et en trouvant les moyens pour fournir un service d'ambulance hautement nécessaire.

Son expérience la plus dure, en tant que volontaire, a été le jour où elle a été prise en otage par les anciens enfants soldats dont elle s'occupait. «Les enfants se plaignaient de ne pas avoir reçu d'aide financière pour leur permettre de reprendre une vie normale, et ils ont déchargé leur frustration sur moi en me gardant en otage pendant plus de 24 heures. Comme j'étais en bons termes avec eux, ils ne m'ont pas fait de mal. J'ai utilisé mes capacités de persuasion jusqu'à ce que les autorités de la Croix-Rouge me libèrent.»

Photo : Croix-Rouge de la République démocratique du Congo

«Mon histoire»

Tel est le thème de la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le 8 mai. Avez-vous, vous-même ou une de vos connaissances, un récit à partager sur votre lien avec le Mouvement ? Si oui, écrivez-nous à l'adresse **rcrc@ifrc.org**.

Kikeki Di-Bikeka

Volontaire et ancien chef de la Croix-Rouge de la province de Kinshasa

C'était en 1950. Le dirigeant scout Kikeki Di-Bikeka, âgé de 24 ans, et sa troupe, avaient besoin d'acquérir des compétences de secourisme dans le cadre de leur formation. «Le mouvement scout a prié une infirmière belge, membre de la Croix-Rouge, de nous former», raconte-t-il en se remémorant sa première rencontre avec le Mouvement. «À l'époque, la Croix-Rouge n'était ouverte qu'aux Blancs, et elle n'était pas connue de la population congolaise en tant qu'organisation de volontaires. Elle était plutôt perçue comme un service de santé.»

Deux ans plus tard, un volontaire de la Croix-Rouge de Belgique du nom de Léon Stouff (photo ci-dessous), qui militait pour l'admission de Congolais autochtones au sein de la Croix-Rouge, recruta Di-Bikeka en tant que volontaire. «La stratégie de Stouff était de toucher les adultes par un programme de sensibilisation à l'hygiène et à la santé appelé "petits Samaritains", mené par des enfants dans les écoles de l'Armée du Salut», se rappelle-t-il, en ajoutant que les rangs des jeunes grossirent au point de compter 1600 enfants et adolescents en un an à peine. (Voir sur www.redcross.int un article sur Léon Stouff et sur les mesures prises par la Croix-Rouge de Belgique en RDC.)

C'est dans ce contexte que Kikeki Di-Bikeka contribua à l'organisation d'un tournoi qui permit d'attirer davantage encore l'attention de la population sur des problèmes de santé et de recueillir un appui pour la Société nationale au sein de la communauté, parmi les autorités coloniales et au sein du Mouvement.

«Le fait que j'aie été recruté, en tant que premier Congolais, pour organiser l'activité des Noirs, a donné du muscle à mon action humanitaire», explique Kikeki Di-Bikeka, âgé aujourd'hui de 87 ans. «J'ai dû organiser la formation des adultes et créer des services de secours dotés de 105 véhicules bien équipés ainsi que des dispensaires mobiles.

«Nous étions toujours proches de la communauté, ce qui a renforcé notre image et la confiance dont nous jouissions au sein de la communauté. Lorsque se produisait une situation d'urgence, la Croix-Rouge était visible. Cet élan a préservé la Société jusqu'à aujourd'hui, et cela fait de nous l'une des rares, sinon la seule organisation qui est proche de la population dans des situations très difficiles, et ce malgré des ressources insuffisantes.»

Bien que la Société nationale ait accompli beaucoup de choses, il se plaint que le service d'ambulances n'existe plus. La Société nationale ne réalise toujours pas son potentiel, parce que les ressources et l'appui sous forme de matériel, de soins de santé et de financement durable n'est pas à la hauteur des capacités humaines des volontaires. «Je regrette qu'après autant d'années, la Croix-Rouge de la RDC soit toujours une Société nationale débutante qui n'intervient qu'avec l'appui de Sociétés nationales donatrices», explique-t-il.

La Société nationale ainsi que le Mouvement doivent, selon lui, redoubler d'activité en matière de collecte de fonds, pour diffuser leur message et renforcer le travail de relations publiques auprès des parlementaires et d'autres responsables en faveur de politiques qui permettraient, par exemple, d'utiliser un petit pourcentage du budget de l'État.

«À l'époque, la Croix-Rouge n'était ouverte qu'aux Blancs, et elle n'était pas connue de la population congolaise en tant qu'organisation de volontaires. Elle était plutôt perçue comme un service de santé.»

Kikeki Di-Bikeka, volontaire et ancien chef de la Croix-Rouge de la province de Kinshasa

À l'instar de la plupart des volontaires ici, Kikeki Di-Bikeka a connu des périodes difficiles. «En 1962, à l'époque de la crise politique pour l'indépendance du Congo, j'étais responsable de l'assistance alimentaire aux victimes de la guerre dans l'ensemble de la République. Un jour que j'arrivais à Kisangani, un bastion des opposants au gouvernement de Kinshasa, j'ai été arrêté avec les autorités locales, qui étaient accusées d'avoir fomenté un empoisonnement alimentaire. J'ai été sauvé grâce à l'intervention d'un volontaire.»

Après toutes ces années de travail en tant que volontaire, pense-t-il que toutes les interventions humanitaires en RDC font une différence ? «Ce qui est positif, c'est que les victimes sont aidées et que leurs souffrances sont soulagées», dit-il. «L'aspect négatif est qu'en temps de crise, les habitants ne s'entraident pas. Ils attendent l'intervention des organisations. Et même les organisations manquent parfois de moyens pour aider la plupart des personnes vulnérables, ou alors les secours ne correspondent pas à leurs véritables besoins.»

Thomas Kalonji Kananga

Volontaire, modérateur, entraîneur et formateur pour les jeunes

Pour Thomas Kalonji Kananga (22 ans), l'esprit de la Croix-Rouge est une histoire de famille. Lorsqu'il décida de devenir volontaire à l'âge de dix ans, ses parents (eux-mêmes volontaires de la Croix-Rouge) n'émirent aucune objection.

Ce n'est pas le cas de tous les parents. «Souvent, les parents réduisent la mission de la Croix-Rouge à la collecte des dépouilles et ils sont réticents à laisser leurs enfants adhérer», explique Thomas, qui travaille dans des hôpitaux, dans des foyers pour personnes âgées et dans des communautés vulnérables ainsi qu'avec des jeunes. «Pour aider les jeunes qui prennent contact avec moi, je prends personnellement contact avec leurs parents pour mieux les informer de nos activités. La plupart finissent par donner leur accord.»

En ce qui le concerne, la décision de travailler comme volontaire a approfondi son amour pour son prochain, tout en renforçant son sang-froid et en l'aidant à comprendre les problèmes des autres et à répondre à leurs préoccupations.

À cause du conflit, de la pauvreté et d'autres problèmes, de nombreux jeunes en RDC manquent de soutien familial, d'emploi, d'éducation et de supervision qui pourraient les garder sur la bonne voie. Les activités pour les jeunes sont essentielles pour les aider à échapper à la drogue, au crime et à la violence, dit-il.

L'essentiel est de rendre les activités pour les jeunes durables en accroissant le nombre de superviseurs, en renforçant leurs capacités et en organisant plus de partenariats et d'échanges d'expériences avec des jeunes d'autres Sociétés nationales et d'autres organisations humanitaires.

«Les jeunes dans le monde entier, et en particulier en RDC, font face à de nombreux défis, affirme-t-il. Nous avons donc une mission, qui consiste à encadrer nos pairs comme il convient afin qu'ils ne soient pas victimes de mauvaises influences.» ■

Vous trouverez des entretiens avec d'autres volontaires de la Croix-Rouge de la RDC sur notre site web, **www.redcross.int**.

Photos : Croix-Rouge de la République démocratique du Congo

Supports d'information

Pour obtenir des publications du CICR, s'adresser à : Comité international de la Croix-Rouge, avenue de la Paix 19, CH-1202 Genève, Suisse. **www.icrc.org**
Pour obtenir des publications de la FICR, s'adresser à : Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Case postale 372, CH-1211 Genève 19, Suisse. **www.ifrc.org**

PUBLICATIONS

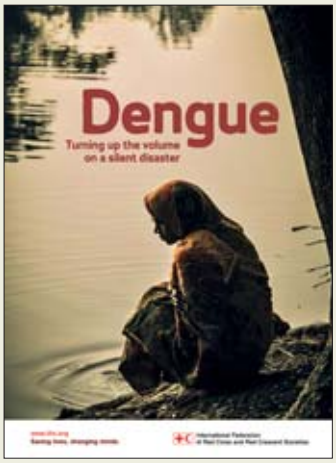

Dengue: Turning up the volume on a silent disaster
FICR, 2014
Au cours des cinquante dernières années, la dengue s'est répandue dans plus de 100 pays, alors qu'elle n'était présente naguère que dans 9 nations. De 15 000 cas par an dans les années 1960, nous sommes passés à 390 millions. Pourtant, les médias n'en parlent presque pas et le soutien financier aux projets de lutte contre la maladie reste faible et sporadique. Dans ce rapport, la FICR appelle à une nouvelle approche : au-delà de la réaction aux flambées isolées, il s'agit d'investir dans des programmes intégrés à long terme, y compris par des initiatives communautaires visant à changer les comportements de manière durable.
Disponible en anglais et en espagnol.

Forensic science and humanitarian action
CICR, 2014
Ce dépliant de six pages décrit les activités du CICR en matière de conseil, de soutien et de formation aux collectivités locales et aux médecins légistes pour leur permettre de chercher, collecter, analyser, identifier et gérer les restes de personnes ayant péri en grand nombre lors de conflits armés, de catastrophes, de migrations et d'autres situations. Le dépliant accompagne deux autres documents, *Forensic identification of human remains* et *The ante-mortem/post-mortem database*. Le premier décrit la procédure d'identification médico-légale des restes humains, en insistant sur les recoupements de données sur base scientifique. Le second explique comment utiliser la base de données conçue par le CICR et par ses partenaires comme un outil électronique permettant de faciliter l'identification des restes en facilitant l'archivage, la normalisation, la description, la recherche et l'analyse des données médico-légales.
Disponible en anglais.

Ambulance and pre-hospital services in risk situations
CICR, 2013
Ce rapport indique comment renforcer la sécurité des soins pré-hospitaliers et des services ambulanciers dans des zones de violence armée. Rédigé par la Croix-Rouge de Norvège avec l'aide du CICR et de la Croix-Rouge mexicaine, il présente une synthèse d'expériences de terrain dans plus de 20 pays.
Disponible en anglais.

Tremblement de terre en Haïti : Rapport de situation quatre ans après
FICR, 2014
Ces quatre dernières années, entre souffrances et destructions, les Haïtiens ont travaillé sans relâche pour reconstruire leurs maisons, leurs communautés et leurs vies. Ce rapport illustre le soutien de base fourni par la FICR et les Sociétés nationales dans des domaines tels que l'alimentation, l'eau, le logement et les soins de santé et comment de nombreux projets à long terme, visant à aider les communautés à satisfaire leurs propres besoins, portent enfin leurs fruits.
Disponible en anglais, espagnol et français.

Bangladesh: Physical rehabilitation services for people with disabilities
CICR, 2013
La rééducation physique aide les handicapés à retrouver leur mobilité, leur permettant de vivre dans la dignité et de jouer un rôle actif dans la société. Au Bangladesh, le CICR et le Centre for the Rehabilitation of the Paralysed gèrent un programme de rééducation physique qui aide des personnes vulnérables handicapées à se reconstruire. Cette brochure décrit les services offerts par ce programme pour les handicapés et les techniciens.
Disponible en anglais et en bengali.

Sécurité économique
CICR, 2013
L'action que mène le CICR pour promouvoir la sécurité économique vise à garantir que les ménages et les communautés soient en mesure de couvrir leurs dépenses essentielles et de maintenir ou de rétablir des moyens de subsistance durables. Cette brochure fournit un aperçu détaillé des activités du CICR dans ce domaine, de la distribution d'urgence de vivres et d'articles ménagers à la mise en œuvre de programmes de production vivrière durable et de projets microéconomiques.
Disponible en anglais, arabe, espagnol et français.

VIDÉOS

The power of humanity
FICR/CICR 2013
Cette vidéo de 3 minutes 30, pleine de force et d'énergie, a été publiée par la FICR et le CICR à l'occasion des réunions statutaires de Sydney. Elle mêle images d'archives et images de catastrophes et de conflits récents dans un montage remarquable, avec pour fonds sonore la chanson de Charlie Winston, *I'm going to put my whole world in your hands.*
Disponible sur la chaîne YouTube de la FICR.

Together, we are the Federation of Red Coss and Red Crescent National Societies
FICR, 2013
Cette vidéo de 3 minutes 30, publiée lors des réunions statutaires de Sydney, offre un tour d'horizon rapide et étendu des services fournis dans le monde entier par la FICR et ses Sociétés nationales membres.
Disponible sur la chaîne YouTube de la FICR.

Combating TB, HIV and malaria in detention — Uganda's experience
CICR, 2013
Les taux de morbidité et de mortalité pour ces trois maladies infectieuses sont souvent bien plus élevés dans les prisons, en raison de la surpopulation, du manque d'hygiène et des insuffisances de dépistage et de soins. Ce film montre comment trois prisons ougandaises ont réussi à réduire fortement la diffusion de la tuberculose, du VIH et du paludisme parmi les détenus. Les projets pilotes, gérés par les autorités ougandaises avec le soutien du CICR, ont permis d'accroître fortement les taux de guérison de la tuberculose, de faire chuter le nombre de cas de paludisme et de réduire la mortalité due au VIH/sida en dessous du taux de la population générale.
Disponible en anglais.

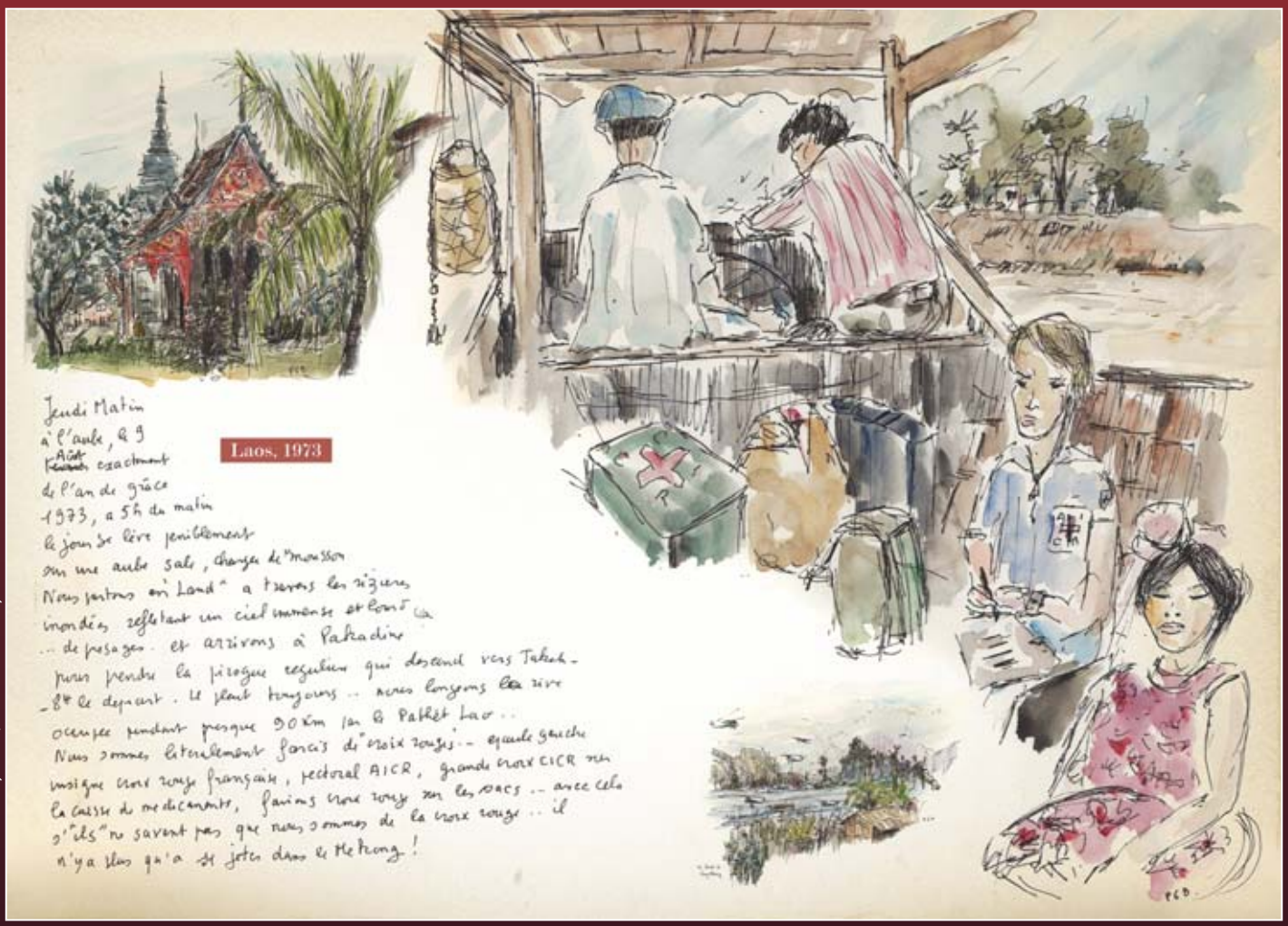

Illustration : Pascal Grellety-Bosviel, avec l'autorisation d'Elytis édition.

Cinq décennies durant, Pascal Grellety-Bosviel a immortalisé ses impressions vécues sur le terrain sous forme d'aquarelles comme celle-ci, qui remontent à l'époque où il travaillait au Laos. Ces images et bien d'autres, des pays les plus divers, sont réunies dans son livre *Toute une vie d'humanitaire*, publié par la délégation du CICR à Paris dans le cadre de la commémoration des 150 ans de l'action humanitaire.
Pour en savoir plus : www.redcross.int.